

Inscr. A. 22105

GRANDE PETITE

GRAMMAIRE BRETONNE

AVEC DES NOTIONS

SUR

L'HISTOIRE DE LA LANGUE

ET SUR

LA VERSIFICATION

PAR

Emile ERNAULT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS

Lauréat de l'Institut



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

1, Place de la Préfecture.

1897

CONTROL 1953

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București
Cota.....45174

1956

RC 145/09

B.C.U. Bucuresti



C46300

PRÉFACE

I. Sur les cinq départements formés de l'ancienne province de Bretagne, il y en a un où l'on ne parle point breton, c'est l'Ille-et-Vilaine. Dans un autre, la Loire-Inférieure, cette langue n'est connue que de quelques villages voisins du bourg de Batz (presqu'île du Croisic). Le Morbihan et les Côtes-du-Nord sont partiellement bretons de langage. Seul, le Finistère appartient, dans son ensemble, à ce domaine linguistique.

II. Le breton est divisé en quatre grands dialectes :

- 1° Le léonais ou léonard, parlé dans le Finistère ;
- 2° Le cornouaillais, dans le Finistère, les Côtes-du-Nord et une petite portion du Morbihan ;
- 3° Le trégorois ou trégorrois, dans les Côtes-du-Nord et le Finistère ;
- 4° Le vannetais, dans le Morbihan et une petite portion des Côtes-du-Nord.

Ces dialectes se subdivisent, à leur tour, en un nombre indéfini de sous-dialectes, de variétés et de sous-variétés. Les trois premiers ont entre eux une ressemblance générale suffisante pour qu'on puisse les traiter ensemble ; c'est ce que nous ferons dans cette petite Grammaire.

Le dialecte de Vannes diffère trop des autres pour pouvoir utilement être joint à ceux-ci dans un exposé élémentaire ; il exige une étude spéciale. C'est au vannetais que se rattache le breton du Croisic, qui a développé, d'ailleurs, des traits fort caractéristiques.

III. Le « breton » proprement dit, ou « breton de France » s'appelle aussi « armoricain », « breton armoricain » ou « celtique armoricain », pour le distinguer d'autres idiomes

également celtiques ou bretons, parlés hors de l'Armorique ; et « bas breton », par opposition au « haut breton » ou *gallo*, patois usité dans l'est de la Petite-Bretagne, et qui n'est pas d'origine celtique, mais latine.

IV. De même qu'il diffère aujourd'hui suivant les régions, le breton a varié aussi selon les époques. En examinant les monuments qu'il a laissés, et qui sont d'autant plus rares qu'on remonte plus haut, on constate que son histoire présente trois grandes périodes distinctes :

- 1° Celle du breton moderne, depuis l'an 1601 environ ;
- 2° Celle du breton moyen, de 1100 au xvii^e siècle ;
- 3° Celle du vieux breton, antérieurement au xiii^e siècle.

Chacune de ces périodes de la langue admettrait des subdivisions, comme chacun des dialectes. Pas plus que la distinction de ces derniers, la séparation des trois époques n'est absolue. Par exemple, dans les années qui ont précédé et suivi la date approximative de 1601, il s'est fait des compromis entre le moyen breton sur son déclin et le breton moderne qui allait lui succéder. C'est ainsi que sur les confins géographiques de deux dialectes bien tranchés il y a souvent une zone indécise où règne une langue mixte.

Naturellement les deux périodes extrêmes (vieux breton et breton moderne) diffèrent plus entre elles que l'une ou l'autre ne diffère de la période intermédiaire. Le breton moyen fait la transition, à peu près comme parmi les dialectes actuels le cornouaillais, qui touchant d'un côté au dialecte de Léon et de l'autre à celui de Vannes, présente des caractères communs à ces deux types divergents.

V. La date initiale du breton de France ne remonte pas plus haut que la venue des Bretons en France, au viii^e siècle après Jésus-Christ. Antérieurement à cette époque, le breton vivait, mais en Grande-Bretagne, où, du reste, il ne s'est pas éteint.

Cet ancien breton insulaire a produit, en effet, deux autres idiomes :

- 1° Le gallois, très vivace encore aujourd'hui dans la principauté de Galles ;

2° Le cornique, qui se parlait dans la Cornouaille anglaise, et qui a péri vers la fin du siècle dernier ; c'était le plus proche parent de l'armoricain.

Le gallois, le cornique et le breton armoricain forment ensemble la branche *brittonique* ou bretonne des langues néo-celtiques. Ils descendent du celtique ancien qu'on parlait en Grande-Bretagne avant la conquête romaine.

VI. Ce vieux celtique de Grande-Bretagne était apparenté de près aux langues employées, à la même époque, par les Gaulois du continent et par les Irlandais. Mais sur le continent le gaulois, étouffé par le latin, n'a survécu dans aucun langage moderne. Au contraire, l'Irlande, qui n'a jamais été conquise par les Romains, n'a point perdu son parler national, et celui-ci a donné naissance à la branche *gaidélique*, *goidélique* ou gaélique des langues néo-celtiques, qui comprend : l'irlandais proprement dit ; le gaélique d'Ecosse ; le gaélique de l'île de Man.

VII. La comparaison de toutes ces formes modernes du celtique entre elles et avec les quelques spécimens qui nous restent du gaulois ou vieux celtique, permet de se faire de celui-ci une idée, incomplète sur bien des points, mais suffisante pour en esquisser les traits essentiels et en déterminer les affinités.

Le celtique n'est pas, en effet, un phénomène isolé : c'est un membre de la grande famille linguistique dite *ario-européenne* ou *indo-européenne*, au même titre que le latin, le grec, le german, le slave, l'albanais, en Europe ; l'indien, le persan, l'arménien, en Asie.

VIII. Ce n'est pas à dire que tous les éléments qui composent actuellement la langue bretonne aient une même origine celtique. L'idiome national des Bretons de l'île, sans être détruit par le latin, avait du moins été sensiblement influencé par lui, à peu près comme l'idiome néo-latin qui domine en France a subi des influences germaniques. Lorsqu'une partie de ces Bretons, chassés par l'invasion saxonne, se furent établis en Armorique, ils empruntèrent aussi des mots aux

populations romanisées qui se trouvaient en contact avec eux. Le breton de France contient donc une certaine proportion, variable suivant les époques et les régions, de termes et de formes qui proviennent du latin et du français.

Les Celtes anciens et modernes ont, de même, fait passer quelques mots de leurs langues dans celles des peuples avec qui ils ont été en relation.

IX. C'est aux Irlandais que reviendrait d'abord la place d'honneur, dans une histoire générale des littératures celtiques. Plus tard les Bretons ont aussi fait preuve d'une certaine activité littéraire, mais non pas tant ceux de l'Armorique que leurs frères restés dans le pays de Galles. C'est, de nos jours, le gallois qui est l'idiome celtique le plus cultivé, et, par là même, le plus capable et le plus digne de vivre.

Mais le parti que les Bretons demeurés dans l'île ont su tirer de leur idiome, en le rendant propre à tous les usages pratiques, littéraires et scientifiques, prouve que le langage des Bretons de France, qui est le même au fond, serait susceptible, lui aussi, de devenir définitivement l'expression parlée et écrite du génie de la noble race qui en garde encore le dépôt. Pour cela, il faut et il suffit que les personnes intelligentes et instruites appartenant à cette race, ou s'intéressant à son avenir, qui importe beaucoup à l'avenir de notre grande patrie française, ne craignent pas de consacrer à la langue bretonne une étude attentive, que d'ailleurs elle mérite à tous égards. Car pour qui la connaît bien et l'embrasse dans son ensemble, sa richesse n'est pas moins remarquable en ressources d'expression qu'en témoignages précieux sur l'histoire des autres langues dont elle est parente à des degrés divers.



PETITE

GRAMMAIRE BRETONNE

I

ECRITURE ET PRONONCIATION

1. L'orthographe capricieuse et incohérente du français ne convient pas au breton. Il vaut bien mieux suivre un système logique de transcription, de cette manière :

a, prononcez comme en français ; *â* est *â* long.

b, prononcez comme en français.

ch, prononcez comme en français.

c'h, comme le *ch* allemand dur et la jota espagnole ; c'est un *h* aspiré plus rudement, qui rappelle *rh* dans le *hurhau* ! des charretiers.

d, comme en français.

e, prononcez *é* à la fin des syllabes, et ailleurs *è*, jamais *e* muet ; *é*, prononcez *ée* comme dans *fée* ; *ê* est *ê* long ; *eu*, *eû*, comme en français.

f, comme en français.

g, prononcez comme le premier *g* de *gag*, jamais comme le second ; *gn* est *n* mouillé, comme dans *agneau*.

h, comme *h* aspiré du français ; moins sensible en dialecte de Léon.

i, comme en français ; *î* est *î* long.

j, comme en français.

k, comme en français.

l, comme en français ; *lh* est *l* mouillé, comme dans la prononciation méridionale de *fil*le, *bat*aille (italien *gl*).

m, comme en français.

n, comme en français.

o, comme en français ; *ô* est *ô* long ; *ou*, *ôu*, comme en français.

p, comme en français.

r, comme en français.

s, prononcez comme le premier *s* de *saisir*, jamais comme le second.

t, comme en français.

u, comme en français ; *û* est *û* long.

v, comme en français.

w, prononcez comme *ou* dans *oui* et *w* dans l'anglais *we*.

y, prononcez toujours comme *y* dans *yeux* (jamais *î* voyelle).

z, comme en français.

L'*n* surmonté d'un trait, *n̄*, indique que la voyelle qui précède a le son nasal. Outre les voyelles nasales *añ*, *eñ*, *oñ*, *ēñ*, du français *comment*, *gamin*, *mont*, *commun*, le breton possède les sons *ēñ*, *euñ*, *iñ*, *ouñ*, *uñ*.

Le tréma peut servir, comme en français, à séparer *e*, *i*, *u*, d'une voyelle précédente : *ë*, *ï*, *ü*. L'apostrophe remplace une voyelle supprimée ; le trait d'union indique la liaison de plusieurs mots.

2. Les inexactitudes qui peuvent se tolérer à l'occasion, sont les suivantes : suppression des accents sur les voyelles ; remplacement de *n̄*, qui manque à la typographie française, par *n* ; de *w*, peu fréquent en français, et même en léonais, par *ou* (et par *o* devant *a*, *e*) ; de *y* par *i* ; de *lh* par *ilh* après une autre voyelle que l'*i* : *troñpilh* trompette, *balh* ou *bailh* (animal) ayant une tache blanche au front. On peut se dispenser de redoubler une consonne finale : *penn* ou *pen* tête, *toull* ou *toul* trou.

Du reste, le breton a plusieurs sons qu'il n'est besoin de figurer que dans les études spéciales de linguistique. Tel est *ēñ* (français *un*), dans la prononciation nasalisée du trécorois (1) : *lēñn* (et *lañn*)

(1) La variété de ce dialecte dont il est le plus souvent question dans ce livre est celle du « petit Tréguier », qui ressemble moins au léonais que le langage du « grand Tréguier ».

plein, mieux *leun*. C'est la nasale de la voyelle *ë* (du français *me*) qui existe aussi en Tréguier, comme variante de *a* non accentué : *më*, mieux *ma* mon. Ce dialecte peut donner à *k*, *g*, avant *e* et avant ou après *i* une nuance palatale (à peu près comme dans le français *il acquiert*, *Tréguier*) : *k^yik^y* ou *qiq* viande, s'écrit plus simplement *kik* ; etc.

L'accent tonique n'est pas marqué par l'écriture. Il se trouve le plus souvent sur l'avant-dernière syllabe, quelquefois sur la précédente ; la dernière ne le reçoit guère que par suite d'une contraction : *brasaat*, *brasât* grandir.

II

CORRESPONDANCES DIALECTALES

3. Voici les principaux rapports qui s'observent entre les sons des trois dialectes :

Léon. *ae*, *ea* = tréc. *e*, *é* : *flaer*, *flear*, *vler* punteur ; *sae* robe, *zé* brassière, gilet de laine des petits enfants ; *laez*, *leaz*, *lés* lait.

Léon. *ao*, tréc. *ô* : *kaol*, *kôl* choux.

Léon. *é*, tréc. *i* : *gér*, *gir* mot ; *éd*, *it* du blé.

Léon. *ea*, tréc. *é* : *beac'h*, *béc'h* fardeau, peine.

Léon. et cornouaillais *eñ*, tréc. *en* : *heñt*, *hent* chemin.

Léon. et corn. *f* initial, tréc. *v*, ou un son approchant : *fûr*, *vûr* sage.

Léon. *ou*, corn. *ou*, *aou*, tréc. *o* : *brezounek*, *brezonek* le breton ; *goulou*, *goulaou*, *gôlo* lumière.

Léon. *ouñ*, tréc. *oñ* : *louñka*, *loñkañ* avaler.

Léon. *u* après *k*, *g*, tréc. *w*, *ou* : *skuïz*, *skouïs* fatigué ; *guîr*, *gwîr* vrai.

Léon. *v* initial, tréc. *w*, *ou* : *var*, *war*, *oar* sur.

Léon. *s* initial devant voyelle, tréc. *z* : *seac'h*, *zéc'h* sec.

Léon. *z*, disparu en tréc. : *karañtez*, *karañte* amour, *deiz*, *dé* jour.

* Le trécorois use volontiers de contractions et d'abréviations : *gouzoug*, tréc. *gouk cou* ; *lavaret*, *lavarout*, tréc. *laret* dire ; *anezañ*, tréc. *aneañ*, *'neañ*, *'nañ* de lui. Il prononce peu distinctement ou supprime des voyelles non accentuées : *aze*, tréc. *azē*, *az'* là. Il préfère les consonnes finales dures : *kanap* chanvre, *bét* monde, *pék* de la poix, *évach*, *ivach* boisson, *kôf* ventre, *kôs* vieux, mots qui en Léon se terminent plutôt par *b*, *d*, *g*, *j*, *v*, *z*. Il laisse tomber fréquemment une consonne finale, après une autre consonne dans le même mot, ou devant la consonne initiale du mot suivant ; il perd souvent le son *v* : *paotr* garçon, tréc. *pôtr*, *pôt* ; *dero* chêne, tréc. *derv*, *der* ; *daou vloaz* deux ans, tréc. *daou 'lâ*.

III

MUTATIONS DE CONSONNES INITIALES

4. La plupart des consonnes initiales souffrent, en certains cas, une ou deux altérations, d'après le tableau suivant :

Radicales	K	P	T	S (suivi d'une voyelle)	M	G	GW (tréc.)	GU (léon.)	B	D	J	V (tréc.)	Z (tréc.)
Affaiblies	G	B	D	Z	V	H	W	V	V	Z	»	»	»
Renforcées	»	»	»	»	»	K	KW	KU	P	T	CH	F	S
Aspirées	C'H	F	Z	Z	»	»	»	»	»	»	»	»	»

L'affaiblissement de *d* en *z* n'a pas lieu dans une partie du pays trécrois. Ce dialecte prononce souvent *v* au lieu de *f* l'aspiration de *p*, et *vw* l'affaiblissement de *gw*.

Le *g* affaibli ne reste pas souvent *h* : ou ce son tombe entièrement, ou il est remplacé par un *c'h*

d'ordinaire plus doux que les autres (qui pourrait se noter *g'h*).

5. L'affaiblissement des initiales muables se fait après les mots ou préfixes suivants :

a de, par ; qui ; particule verbale.

da à ; ton, ta, tes ; te, toi.

eñdra tant que.

na, ne ne... pas.

pa quand, *a-ba* depuis.

ra, tréc. *da* que, signe du subjonctif.

dre par.

e (tréc. *i*) son, sa, ses (à lui) ; le, lui.

pe quel ?

re trop.

ar re ceux qui sont, les (vieux, etc.)

an hini (féminin) celle qui est, la.

daou, fém. *diou*, *dî* deux.

en em se, signe du verbe réfléchi.

en eur en, signe du participe présent.

seul, sul (tréc. *sal*) d'autant (plus).

var, war sur, *divar, diwar* dessus.

hañter demi, à moitié.

holl tout.

eil- second ; pour une seconde fois.

dam-, *dem-* à demi.

di- non, sans, in-(utile), dé-(gagé).

gour- petit.

peur (tréc. *per-*) tout à fait.

EXEMPLE : *an hini gôz*, corn. *an hani gous* la vieille (premiers mots d'une chanson connue, dont les Hauts Bretons ont fait à la *nigousse* !)

Une mutation exigée par un mot persiste quand ce mot est tombé dans la prononciation : *gwelet* (tréc. *gwelet*) voir ; *me a vel*, *me vel*, (tréc. *me a wel*, *me wel*) moi qui vois, je vois ; tréc. *na welañ ket*, *welañ ket* je ne vois pas.

Après les prépositions citées, l'affaiblissement n'est pas obligé si le nom a pour complément un autre nom : *dre vor* par mer, *dre doul* ou *toul an alc'houe(z)* par le trou de la serrure (littéralement de la clef).

On pourrait citer aussi quelques exemples exceptionnels d'absence de mutation après *eil-*, *hañter*, *holl*, *sal*.

6. Après les articles, l'affaiblissement a lieu, sauf pour *d*, au singulier des noms féminins, et au pluriel des noms masculins de personnes : *bâz* bâton, *ar vâz* le bâton, plur. *ar bizier* (tréc. *ar béjer*) ; *eur belek* un prêtre, pl. *ar veleien* ; *ar verc'h* la fille, pl. *ar merc'hed* ; *an dôen* le toit, pl. *an tôennou* ; *an tôer* le couvreur, pl. *an dôerien*.

Restent invariables, par exception, le sing. fém. *plac'h* jeune fille, et les plur. masc. *meriou* maires, *tadou* pères, *testou* témoins, *priedou*, *priejou* époux, conjoints, *Turked* Turcs ; l'usage est incertain pour *breudeur* frères, *mipien* fils (tréc. *ar mibien*, *ar mabo*).

De plus, le plur. des noms commençant par *k*

prend *c'h* au fém. : *ar galoun* (tréc. -*on*) le cœur, pl. *ar c'halounou* (tréc. -*ono*), et *g* ou *c'h* au masc. animé : *ar c'hereourien*, (tréc. *ar gereerien*, *ar c'hereerien*) les cordonniers.

L'*h* initial n'est pas senti après l'article.

Le *d* initial tombe dans *dôr* porte : *an ôr*.

7. L'article affaiblit les initiales muables de l'adjectif, sauf *d* : *tener* tendre, *an denera* la plus tendre ; *kaer* beau, *eur gaer a vuoc'h* « une belle (de) vache, » comme en français « un drôle d'homme. »

Cet affaiblissement se produit d'ordinaire, dans les adj. ordinaux, même pour le masc. : *an drede deiz*, tréc. *an drede dé* le troisième jour.

8. L'adjectif qui suit un nom fém. sing., ou un nom masc. pluriel de personne, s'affaiblit, à moins qu'il ne commence par *k*, *p*, *t*, le nom finissant par une autre lettre qu'une voyelle ou une liquide (*l*, *m*, *n*, *r*) : *ar verc'h vâd* la bonne fille, pl. *ar merc'hed mâd* ; *ar botred vâd* les bons garçons.

L'adjectif qui commence par *d* ne s'affaiblit pas après *d*, *t*, *s*, *z* ; il peut rester intact, après *n*, même en Léon.

Le mot *plac'h* maintient aussi l'initiale suivante intacte, ce qui confirme la corrélation entre les règles de l'article et celles de l'adjectif.

La règle ne s'applique pas toujours rigoureusement, en ce qui concerne les pluriels.

9. La restriction relative aux consonnes *k*, *p*, *t*, est de nature générale. Elle se retrouve pour le préfixe *peuz-* presque, pour le nom complément qui suit un substantif féminin : *poan ben* mal de tête, de *pen*, mais *eur votes koad* « une chaussure de bois, » un sabot, et pour le nom qui suit, par exception, son adjectif (§ 39).

Il arrive même que le *d* se renforce en *t* après *s* ou *z*, sans qu'on ait égard au genre du premier mot : Tréc. *bennes Toue d'ac'h* « bénédiction de Dieu à vous, » merci ; *paour kés Toue* « pauvre cher de Dieu. »

10. Ceci permet de comprendre les mutations qui suivent *o* en, signe du participe présent, *e* que ; particule verbale ; *ma* que, où ; *si* : ces mots, qui se terminaient anciennement par un *z*, affaiblissent *m*, *g*, *gw*, *b*, laissent intacts *k*, *p*, *s*, et renforcent *d* en *t* : *moñt*, *doñt* aller, venir, *o voñt hag o toñt* en allant et venant.

11. L'adj. ou le nom commun s'affaiblit souvent après un prénom masc. ou fém., avec lequel il forme une désignation habituelle : *Pipi gôs* le vieux Pierre (mais *Fañch kôs* le vieux François, § 8, 9), *Pipi gouer* « Pierre paysan » le Jacques Bonhomme breton ; *Maria goañt* la belle Marie, *Ian vrâs* le grand Jean, *sañt Ian Vade(z)our* saint Jean-Baptiste. L'usage varie quand le second substantif est un nom propre ; et dans les cas comme *sañt Mark* saint Marc, *sañt Vaze* saint Mathieu.

On peut ajouter ici quelques expressions masc., comme *vikel vrás* grand vicaire, *laer vór* « voleur de mer, » pirate.

12. Régulièrement le second terme d'un nom composé ne s'affaiblit que s'il est déterminé par le premier (à moins que celui-ci ne soit féminin, voir § 9) : *môr-vrán* corbeau de mer, cormorân.

13. Il y a des affaiblissements spéciaux à quelques locutions, comme *bete vremañ* jusqu'à présent ; *din-dan boan* sous peine ; tréc., *ti bí ?* chez qui ? (lén. *e ti piou ?*) ; *ober vâd* faire le bien, *ober mâd* (ou *ober ervâd*) faire bien, bien faire. On dit souvent en Léon *hellout* pour *gellout*, *gallout* pouvoir, et surtout *va mon* pour *ma*.

Après *dek* dix et ses composés, le *b* seul s'affaiblit : *dek vloaz*, tréc. *deg 'lâ* dix ans. Le son du *g* se perd quelquefois dans celui du *k* précédent ; mais en Tréguier cela n'arrive guère que dans *dek kwennek* dix sous (où l'on n'entend qu'un des deux *k* consécutifs) ; il y a une distinction nette entre *dek gwele* dix lits et *dek koéle* dix taureaux.

14. Le renforcement se fait après les pronoms de la seconde personne *d'az*, tréc. *d'a*, plus souvent *d'es* à ton ; à te, pour te ; *az*, tréc. *a*, plus souvent *es* te, toi ; *ez*, tréc. *'n es* dans ton ; *ho* votre ; vous (en moyen breton *hoz* ; voir § 9, 10) :

Tréc. *béz eun dén d'es kir* sois un homme de parole (littéralement « à ta parole ») ; léon. *d'az kuelet* (je viens) pour te voir ; *me ho pev* je vous nourris.

En Léon, *b* et *g* se renforcent quelquefois après *pemp* cinq ; en Tréguier, cela n'arrive que pour *pem kwennek* cinq sous ; on dit *pem buoc'h* cinq vaches, *pem gat* cinq lièvres, etc.

15. L'aspiration se fait après *ma*, léon. *va mon*, *ma* ; *me*, *moi* ; *am mon* ; *me*, *moi* ; *em*, tréc. *'n em* dans *mon* ; *he*, tréc. *hi son*, *sa* (à elle) ; *la*, *elle* ; *o* leur ; les, *eux* ; et les noms de nombre trois, quatre, neuf : *va fen*, *ma tête*, *d'am fen* à *ma tête* ; tréc. *mar am c'haret* si vous m'aimez.

Il en est de même pour *hon* notre ; nous, en Tréguier : *hon c'hi* notre chien, *hon feden*, *hon veden* notre prière, *hon fidiñ* nous prier, *hon zât* notre père ; le léon. dit *hor c'hi* ; *hor zac'h* notre sac, mais *hor pidi*, *hon tád*.

En Tréguier, les liquides *l*, *m*, *n*, *r* se redoublent souvent dans la prononciation, après *he*, *hi son*, *sa* (à elle) ; *la*, *elle*.

16. L'aspiration de *k* a lieu après l'*r* des articles, dans les noms et adj. masc. sing., et dans les noms plur., voir § 6 ; de même après le pronom *her* le, lui : *her c'hridi* le croire (tréc. *hen kridiñ*).

L'*r* se fait suivre de *z* au lieu de *t* ou *d* dans

quelques cas comme *leur-zi* plancher, *dour tom*, parfois *dour dom*, *dour zom* eau chaude.

17. Certaines confusions peuvent résulter des mutations initiales : ainsi *eur c'har* = une voiture (*kar*, m.) ou une jambe (*gar* f.) ; *varv* appartient à *barv* barbe, comme à *marv* mort ; léon. *vin* à *guin* vin comme à *min* mine ; *z* vient de *d* (surtout en léon.) et de *s* ; etc.

18. Les consonnes fortes et faibles peuvent s'échanger à la fin des mots, (voir § 2). D'ordinaire les faibles dominant devant une voyelle initiale, et les fortes devant un *h*, qui alors ne se prononce pas.

IV

ARTICLES

19. L'article défini (le, la, les) est *an*, devant les voyelles et *h*, *d*, *t*, *n* ; *ar* devant les autres consonnes, (y compris *y*), sauf *l* ; *al* devant *l*. *Ar* et *al* se réduisent souvent à *ē* dans la prononciation trécoroise.

L'article indéfini (un, une) est *eun*, *eur* et *eul*, dans

les cas qui exigent respectivement *an*, *ar* et *al*. Sur les mutations, voir § 6, 7, 8, 16.

En, *e* dans, combiné avec l'article défini, donne *en*, *er*, *el* : *en douar* dans la terre.

L'article partitif ne s'exprime pas : *bara* du pain, *pesket* des poissons. — L'article défini ne se met ni devant un nom déterminé par un autre substantif complément, sans l'intermédiaire d'une préposition : *tud an ti*, ou *an dud euz an ti* les gens de la maison ; ni devant les noms de pays : *Breiz Izel* la basse Bretagne ; ni dans des expressions proverbiales, comme *kam ki pa gar* « boiteux (est le) chien quand il veut. » *Ar gear*, tréc. *ar gér* la demeure, le chez soi ; *kear*, *ker*, sans article, la ville.

V

SUBSTANTIFS

20. Le genre des noms détermine souvent leur forme, comme on l'a vu au chapitre des mutations. Il n'est pas toujours conforme au français, dans les mots empruntés : *eur mision*, *eur moñt*, m. une mission, une montre ; *ar vatimañt*, f. le bâtiment.

21. Les dérivés en *ad*, *iad*, qui indiquent la plénitude, une mesure, un coup, ou une maladie, et ceux en *ik*, qui sont des diminutifs, gardent le genre du simple dont ils sont tirés : tréc. *poel* f. boisseau, *poellad* f. boisselée, léon. *poezel*, *poezellad* ; *dorn* m. poing, main, *dornad* m. poignée, coup de main ; *bis* m. doigt, *bizad* m. mal au doigt ; *eur gwennegad bara* un sou de pain ; *bizik* m. petit doigt, *dornadik* petite poignée.

Les dérivés en *der*, *ter*, *egez*, *elez*, *adurez*, *idigez*, *oni*, *ni*, qui sont des noms abstraits, sont fém. : *brazder* grandeur, *kasoni* haine, *kozni* vieillesse.

Il en est de même pour *-aden* (action), *-adek* (action collective), *-ek* (réunion d'objets semblables) : *lazaden* meurtre, *lazadek* tuerie, *koloek* paillier, lieu où l'on serre la paille ; monceau de paille.

Le suffixe *erez* est masc. au sens abstrait : *gwalc'herez* action de laver ; et fém. quand il désigne le lieu d'une collection ou d'une action (comme *-eri*, *iri*, fém.) : *kigerez* boucherie (et bouchère) ; *kigeri* boucherie.

22. Les infinitifs sont assez souvent employés comme noms masc. : *Ar c'hask a zo frañk*, *ar c'havet n'e ket stañk* « le chercher est facile, le trouver n'est pas commun ».

23. Le mot *tra* chose est fém. seulement pour les articles et l'adj. : *eun dra gaer* une belle chose ; il

prend les noms de nombre et les pronoms masculins (comparez en français les deux genres de « quelque chose »).

24. Le sexe masc. s'exprime quelquefois, pour les animaux, en préfixant les mots *marc'h* cheval, *tarv*, *tar* taureau, *tâd* père.

Le fém. s'indique par l'addition de *-es*, *-ez* : *Bretounez*, *Bretones* Bretonne ; *niz* neveu, *nizes* nièce. Il y a aussi des fém. en *en* tirés de noms ou d'adj. : tréc. *krennarden* courtaude, gamine (léon. *krennardez*) ; *duen* noireaude ; vache noire.

25. EXEMPLES DE MOTS SPÉCIAUX POUR LES DEUX GENRES : *eoñtr*, tréc. *yoñt* oncle, *moereb* tante (on dit aussi *toñton*, fém. *tañtin*) ; *paeroun* (tréc. *-on*), *tâd-paeroun* parrain, *maerounez* (tréc. *-ones*), *mammaeron* marraine.

26. Le singulier s'exprime quelquefois, pour les animaux, par *pen* ou *loen* suivi du pluriel : *pen moc'h*, *pemoc'h* pourceau, *loen kézek* cheval, littéralement « tête de pourceaux », « bête de chevaux ».

Pour les choses qui pullulent, qui se trouvent en grande quantité à la fois (plantes, insectes, poissons, nuages, etc.), le sing. prend souvent *-en* qui désigne une portion plus ou moins individualisée de l'espèce : *guezen*, tréc. *gwéen* arbre, *sivien* fraisier, fraise ; *kraouen* noyer, noix ; *éden* grain de blé ; *bleoen*, *bleven*

cheveu. La forme sans *en* a tantôt le sens général : *éd* du blé, tantôt le sens pluriel : *quez*, tréc. *gwé* des arbres.

27. Le plur. des termes abstraits, et le plus souvent aussi des choses inanimées, se forme du sing. en ajoutant *ou*, corn. *aou*, tréc. *o* ; si la finale est une consonne forte, elle prend le son faible : *krip*, *krib* peigne, *kribou* ; *traou*, tréc. *treo* choses.

Si la finale est *o*, on ajoute *you* (écrit d'ordinaire *iou*). Ce *y* paraît assez souvent par ailleurs : *stalañiou*, tréc. *stalafo* volets. Il peut se combiner avec *l* et *s*, *z*, en *lh*, *ch*, *j* : *brezeliou*, *brezelho* guerres ; *miziou*, *mijo* mois. Le *t* précédé de *n* ou *ñ* devient *ch* : *heñchou*, *hiñchou*, tréc. *hiñcho* chemins ; après une voyelle, il devient souvent *j* : *pec'hejou*, *-jo* péchés.

Les singuliers (ou singulatifs) en *en* ont des plur. en *ou* : *kraouennou* des noix (et quelquefois des noyers) ; *edennou* des grains de blé. Les simples correspondants peuvent aussi avoir leurs plur. : *edou* des blés, diverses sortes de blé.

Cette différence de sens n'est pas observée dans *spilhen* épingle, pl. *spilhou* ; *delien* feuille, *deliou* (tréc. *delhaven*, pl. *delha*). Inversement, *-ennou* peut se montrer au plur. de mots qui n'ont pas *en* au sing., pour exprimer une pluralité restreinte : *gér mot*, *geriou* des mots, *geriennou* quelques mots ; *guechennou* quelques fois.

La terminaison plur. des diminutifs, *igou*, peut s'ajouter au sing. ou au plur. du simple : *a-vechouï-gou* parfois, quelques petites fois, tréc. *a-wechigo* ; *tiezigou*, tréc. *tierigo*, *tiigo*, corn. *tiigaou* maisonnettes.

Quelques noms d'êtres animés ont aussi *-ou* : *leueou*, tréc. *loueo*, *leio* veaux, *mammou* mères ; *pabou* et *pabet* papes ; voir § 6. *Silien* anguille, fait *sili*, *siliennou* et *siliou*, tréc. *zilio* ; *dôr* porte, *dôriou* et *dôrojou*, tréc. *dôrio*, *dôrejo*.

28. Les êtres animés prennent le plus souvent *-ed* ; de même les noms d'arbres et quelquefois ceux de monnaies : *loened*, tréc. *loinet* bêtes ; *kraouenned* noyers (plutôt *guez kraouñ*, tréc. *gwé kraou* « arbres à noix ») ; *dinered* et *dinerou* deniers. *Oditor* auditeur et *auditoire*, prend régulièrement *-ed* au premier sens, et *-iou* au second.

Gelaouen sangsue, fait *gelaou*, *gelaouenned* et *gelaoued* ; *dluzen* truite, *dluz*, *dluzed* ; *karpén* carpe, *karpéd* ; *sardinen* sardine, *sardined* ; *gwazien* veine, *gwaziennou*, *gwazied* ; *mouden* motte, *butte*, *mou-dennou*, *moued* ; *steren*, *stereden* étoile, *steredennou*, *stered* ; *biz* doigt, *bizied*, *biziad*.

Bioc'h, *buoc'h* vache, fait *bioc'henned* (et *bioc'hed*, *buoc'hed* ; plus souvent *saout*) ; *kazek* jument, *keze-genned* ; *c'hoar* sœur, *itron* dame, *komaer* commère, prennent *-ezed*, ainsi que *keniterv* cousine, en tréc. *kiniterves* ; *femelen* femme, fait *femelezed*.

29. La terminaison *ien* s'emploie : 1^o pour les noms d'agent en *our*, *eur*, *er* : *trezer-ien* dissipateurs, prodigues (mais *trezer-ou*, *trezer-iou* entonnoirs) ; 2^o pour les mots en *ek* (léon. aussi *euk*, *ok*) appliqués à des personnes : *lagadek* homme aux grands yeux, *lagadeien* (mais *lagadeg-ed* poissons dits *gros-yeux*, dorades ; *lavreg-ou* culottes), auxquels il faut ajouter *guenneien* (tréc. *gwe-*) des sous, *kilheien* coqs ; 3^o pour les mots en *is* appliqués à des personnes : *bourc'his* bourgeois, *bourc'hizien*, tréc. *-ijen* ; 4^o pour *matez* servante, *lakez* laquais, *kalve(z)* charpentier : *mitizien* (tréc. *métejen*), *likizien*, *kilvizien* ; 5^o pour quelques autres noms de personnes, comme *diskibl* disciple, *diskibien* (et *diskibled*), *eskop* évêque, *eski-bien* (et *eskep*) ; *louldik* vaurien, *louldien* ; *paour* pauvre, *peorien*, tréc. *pevien*, *pevion*.

Les adjectifs pris comme substantifs ont quelquefois *-eien* : *an dalled* ou *an dalleien* (mieux *an dud dall*, *ar re zall* ou *dall*) les aveugles.

Dráf barrière, guichet, fait *dresfen* ; *bom* levée de terre par la charrue, *bemen* et *bomou*. — Il y a quelques plur. en *on* : léon. *kere-on* cordonniers ; tréc. *laer-on* (léon. *-oun*) voleurs ; *gad* lièvre, *gedon*.

30. Les noms en *ad*, *iad*, désignant celui qui a une qualité, font au plur. *idi* plutôt que *aded*, *iaded* : *kleiziad*, *kleiad* gaucher, *kleizidi*, *kleidi*. Ceux qui désignent l'habitant d'un lieu changent *ad*, *iad* en *is* : *Tregeriad* Trécorois, *Tregeris*, *-iz*.

31. Autres plur. ajoutant un *i* final : *gwaz*, *gwazien*, tréc. *gwa*, *gwaien* oie, *gwazi*, tréc. *gwai* ; *blei(z)* loup, *bleizi*, *bleidi* ; *melh* mulot, poisson, *melhi* (et *melhed*) ; *guerzid-i* (tréc. *gwe-*) fuseaux ; *guez*, *guiz*, tréc. *gwis* truie, *guizi*, *gwizi*. Avec changement d'*a* en *i* : *brân* corbeau, *brini* ; tréc. *drask* grive, *driski* (léon. *draskl*, plur. *ed*) ; *moualc'h* merle, *mouilc'hi*, tréc. *mouelc'hi* ; *klujar* perdrix, *klujiri*, *klujeri* ; *gars* jars, *girzi* ; *levran* levrier, *levrini* ; *karo*, *karv* cerf, *kirvi*, de même *taro*, *tarv* taureau, *gast* femme débauchée, *kar* charrette, *marr* marre, grande houe. Avec changement d'*e* en *i* : *brezel* maquereau, *brezili*, *brizili* ; *koñtel* couteau, *koñtilli* (tréc. *koñtelho*) ; *kenderv* cousin, *kindirvi* ; *ero*, *erv*, *erven* sillon, *irvi* ; *enez* île, *inizi*, *enizi*, *enezi* ; *dred* étourneau, *dridi* ; *lestr* vaisseau, vase, *listri* ; *lizer* lettre, missive, *liziri* (et *lizerou*, tréc. *liverio*) ; *mestr*, tréc. *mest*, maître, *mistri* (tréc. *mecho*, comme *goecho* boîtes, *vrenecho* fenêtres, *moñcho* montres).

Gaour, *gavr* chèvre, fait *givri* et *gevr* ; *kastel* château, *kistilli*, *kestilli* et *késtel* (tréc. *kastelho*) ; *mañtel* manteau, *meñtilli* et *meñtel* (tréc. *mañtelho*, léon. *mañtellow*) ; *kloc'h* cloche, *klec'hi*, *klec'h* et *kleier* ; *kok* coq, *kigi* et *keger*.

32. Pluriels par changement d'*a*, *o*, *ou* en *e* : *dañt* dent, *deñt*, tréc. *dent* ; *aerouañt* démon, *ereveñt* ; *louarn* renard, *leern*, *lern* ; *dañvad* brebis, *dēñvet* ; *arar*, *alar* charrue, *erer*, *eler* ; *bastard* bâtard, *besterd*

(et *bastarded*) ; *manac'h* moine, *menec'h* ; *yar* poule, *yér*, tréc. *yir* (et *yarezed*) ; *korn* corne, *kern* (et *kerniou*, *kernio*, *kerniel*) ; *azen* âne, *ézen* (et *azened*) ; *plañken* planche, tréc. *pléñken*, léon. *pleñk*, *pleñch* ; *kavel* berceau, *kevel* (et *kavellou*, tréc. *kavelho*) ; *rastel* râteau ; *restel* (et *rastellou*, tréc. *rastelho*) ; *ozac'h*, tréc. *oac'h*, *oc'h* homme marié, *ezec'h* ; *abostol* apôtre, *ebestel* (et *abostoled*) ; *askorn* os, *eskern*, *kador*, tréc. *kadoar* chaise, tréc. *keder* (et *kadoario*, léon. *kadoriou*). Changements en *i* : *maen*, *mean*, *men* pierre, *mein* ; *oan* agneau, *ein* (et *oaned*) ; *troad* pied, *treid* ; *kolen* petit d'un animal, *kelin* ; *korden* corde, *kerdin*, tréc. *kerden* ; *kroc'hen* peau, *krec'hin*, tréc. *-en* ; *krogen* coquille, *kregin* (tréc. *krogilhen*, pl. *kregilh*). *Maout* mouton, fait *meot* (tréc. *maouto*, surtout au sens de « béliers »).

33. La terminaison plur. *ier*, quand elle ne s'ajoute pas à *e* (*kleze-ier* épées) ou à *ou* (*bezou-ier* bagues) est accompagnée de changements de voyelles (*a* en *i* ou *e* ; *o* en *e* : *yalc'h* bourse, *ilc'hier* ; *sac'h* sac, *sier*, *seier* ; *kaz* chat, *kizier*, *kicher*, tréc. *kéjer*, de même *arc'h* coffre, arche, *falc'h* une faux, *fals* faucille, *garz* haie ; *roc'h* rocher, *reier*, *forc'h* fourche, *ferc'hier*, de même *porz* cour, grande porte, etc. ; *gaou* mensonge, fait *gevier*, *geier*.

Quelques mots prennent *-eier* : *glao* pluie, *dour* eau (on dit aussi *dourou*, *douriou*).

Ti maison, prend en tréc. *er* ou *e*, en léon. *ez*.

34. Autres plur. en *ez, e* : *ael, eal, el ange, elez, ele* (et *eled*) ; *greg*, tréc. *groek* femme, *gragez*, tréc. *groage* ; *bugel* enfant, *bugale* ; *roue roi, rouanez*, tréc. *-ne*, et *roueed* ; *aotrou*, tréc. *ôtro* seigneur, monsieur, *aotrounez*, tréc. *ôtrone*.

35. Plur. spéciaux : *breur* frère, *breudeur* ; *kar* parent, *kereñt*, tréc. *-ent* ; *kloarek* clerc, *kloer* ; *kî* chien, *koun, kon* (dans quelques locutions), ordinairement *chas* ; *marc'h* cheval, *kezek* ; *dén* homme, *tud* (tréc. *déno*, maris) ; *dijeñtil* gentilhomme, *tudjeñtil* ; on a vu *moc'h, saout*.

36. Les membres doubles du corps préfixent le mot deux : *daou-lagad* yeux, *dî jôd* joues, *dî har* jambes ; *daou zourn, daou dorn, daouarn* mains ; *an diou vrec'h* les bras (mais *brec'hiou* pour les bras d'une civière, etc.)

Il peut y avoir trois nombres, pour les objets qui vont par paires : *loer* un bas, *lero, re lero* paire de bas, *lereier* plusieurs paires de bas ; *botes* une chaussure, *boto, re voto* la paire, *botoio, botoier, boteier* plusieurs paires.

On trouve quelques autres pluriels de duels : *daoulagadou* plusieurs paires d'yeux, et surtout des pluriels de pluriels : *bugaleou* plusieurs bandes d'enfants, tréc. *pôtrede* beaucoup de garçons ; le sens se confond parfois avec le plur. : *ar merc'hedou, ar merc'hejou* les filles.

37. La place du nom ne suffit pas toujours à indiquer, comme en français, s'il est sujet ou complément direct ; il faut examiner le verbe.

VI

ADJECTIFS

38. L'adj. qualificatif joint au nom se met après lui : *môr bihan* petite mer (d'où *Morbihan*). Il est invariable, sauf les mutations initiales (§ 8).

39. Cependant on met avant le nom *kôz* (vieux) au sens de méchant, mauvais ; *brîz* (tacheté) au sens de demi, *gwall* terrible, surtout au sens de mauvais (tréc. *gwell bôt* méchant garçon, et aussi gars dégourdi, *gwell zarmoner* bon prédicateur), mais *tân gwall* « feu terrible, » incendie ; *hevelep* tel, *fals* faux, et quelquefois *berr* court, *bihan* petit (*e berr gomzou* en peu de mots, *bihan dra* peu de chose) ; *dister* chétif, de peu de valeur, *gwe(z)* sauvage, *gwîr* vrai, *heñvel* semblable, *neve(z)* nouveau, *holl* tout (*an holl eüned* tous les oiseaux), *pell* lointain, *treuz* de travers (voir § 9).

Le mot *kæz, keaz, kez*, pauvre, cher, fait souvent au plur. *keiz* : *an dud keiz* les pauvres gens (voir § 29).

40. On ajoute au positif *oc'h* pour le comparatif, *a*, tréc. *añ* pour le superlatif absolu, et, dans une partie du pays trécorois, *et, at* pour l'exclamatif : *tom* chaud, *tomoc'h* plus chaud, *an toma, an toman* le plus chaud (fém. *an d.*) ; tréc. *tomet, tomat*, combien chaud ! Devant ces terminaisons, la consonne finale est dure : *pinvidig* ou *-ik* riche, *pinvidikoc'h* plus riche.

On peut aussi dire *muioc'h* (tréc. *muoc'h*) *tom, ar muia* (tréc. *muañ*) *tom*, et *pegen tom ! na tom !* ou *toma !* tréc. *toman !*

Formes spéciales : *mâd* bon, comparatif *guelloc'h* et *guell*, superlatif *guella, -añ* (tréc. *gwe-*) ; *drouk* mauvais, *gwasoc'h* et *gwas, gwas, -añ* ; les formes régulières *matoc'h*, etc. existent aussi en Tréguier.

Le comparatif et le superlatif peuvent se mettre avant le nom auquel ils sont joints.

Pour le comparatif d'égalité, on met avant le positif, en tréc. toujours *ken*, en léon. *ken* devant une voyelle, *n, d, t, kel* devant *l*, *ker* devant une autre consonne. Au lieu de *ken mad, ken braz, ken hir* aussi bon, grand, long, on peut dire *kerkouls*, tréc. *kenkouls* ; *kemeñt*, tréc. *kement, kemet* ; *keit*.

Après le comparatif de supériorité, que se rend en léon. par *eget, evit*, en tréc. *evit, ewit, 'vit, 'wit* ; après

le comparatif d'égalité, par *ha*, devant une voyelle *hag* (tellement... que se rend par *ken... ken* ou *ken... ma*).

Constructions du superlatif relatif : *ar guella dén*, *an dén gwellañ*, le meilleur homme, *ar guella euz*, ou tréc. *deuz an dud* le meilleur des hommes ; *ma gwellañ mignon* mon meilleur ami. L'article ou l'adj. possessif manque seulement dans les exclamations ; là le nom doit suivre : *gwellañ den !* quel excellent homme !

41. Pour le superlatif absolu, on peut répéter le positif : *tom tom* très chaud ; ou dire, par exemple, *meurbed tom*, ou *tom meurbed* (beaucoup), *tom brâz* (grandement), *tom mād* (bien) ; *gwall dom*, tréc. *gwell dom* (terriblement). Il y a aussi une foule d'expressions intensives telles que *tom skot* (de *skot* échaudé), *tom parat* (de *paredi* cuire) ; *ien sklaz* froid (comme) glace, *yac'h pesk* sain (comme) poisson, etc., etc.

42. Les formes adjectives peuvent aussi avoir le sens d'adverbes : *mād* bien, *guell* mieux ; tréc. *gwasad e tom !* qu'il fait terriblement chaud !

Le diminutif est en *ik* comme pour les noms : *tomik* un peu chaud, *tomik mad* assez chaud, assez chaudement. On dit même *gwelloc'hik* ou *gwellikoc'h* un peu meilleur ; *gwellaik a hellañ* « du petit mieux que je puis. »

Il y a bien d'autres locutions expressives, telles que *tomik-tom*, ou *tom-ha-tom* tout à fait chaud, *tom pe domoc'h*, *tomoc'h-tom*, *tom ouz tom* ou *tomoc'h-toma* de plus en plus chaud, *gwell ouz gwell* de mieux en mieux, etc.

VII

NOMS DE NOMBRE

43. Les noms de nombre cardinaux sont : *unan* 1 ; *daou*, fém. *diou*, *dî* 2 ; *tri*, fém. *teir* (tréc. *taer*) 3 ; *pevar*, fém. *peder* 4 ; *pemp* 5 ; *c'houeac'h* (tréc. *-ec'h*) 6 ; *seiz* 7 ; *eiz* 8 ; *nao*, *nav* 9 ; *dek* 10 ; *unnek* 11 ; *daouzek* 12 ; *trizek* 13 ; *pevarzek*, *parzek* 14 ; *pemzek* 15 ; *c'houezek* 16 ; *seitek* 17 ; *triouec'h*, *-ac'h* 18 ; *naoñtek* 19 ; *ugeñt*, tréc. *ugent* 20 ; *unan var nugeñt*, tréc. *unan war nugent* 21 ; *daou fém. dî var nugeñt* 22, etc. ; *tregoñt* 30 ; *unan ha tregoñt* 31 ; *daou ha tregoñt* 32... ; *daou-ugeñt* (tréc. *deügent*) 40 ; *unan ha daou-ugeñt* 41... ; *hañter-kañt* 50 ; *unan hag* (tréc. *ha*) *hañter-kañt* 51 ; *tri-ugeñt* (tréc. *trugent*) 60 ; *unan ha tri-ugeñt* 61 ; *dek ha tri-ugeñt* (tréc. *-ent*) 70 ; *unnek ha tri-ugeñt* 71, *daouzek ha tri-ugeñt*

72, etc. ; *pevar-ugeñt* (tréc. *par-ugent*) 80, *dek ha pevar-ugeñt* 90 ; *kañt* 100 ; *unan ha kañt* 101, *daou ha kañt* 102... ; *c'houec'h-ugeñt* (tréc. *-ent*) ou *kañt ugeñt* 120, *unan ha c'houec'h-ugeñt* ou *kañt unan var nugeñt* 121 ; *dek ha c'houec'h-ugeñt* ou *kañt tregoñt* 130, *unnek ha c'h. u.* ou *kañt unan ha tregoñt* 131 ; *seiz-ugeñt*, tréc. *kañt deügent* 140 ; *dek ha seiz ugeñt* ou *kañt hag hañter-kañt* (tréc. *kañt hañter-kañt*) 150 ; *eiz-ugeñt* 160, etc. ; *daou c'hañt* 200 ; *daouzek-ugeñt* 240 ; *tri c'hañt* ou *pemzek-ugeñt* 300 ; *pevar c'hañt* 400 ; *pevar c'hañt dek* 410 ; *pemp kañt* 500 ; *dek kañt* ou *mil* 1000 ; *unnek kañt* 1100, etc.

Le nom qui suit ces mots se met au singulier, ou bien au plur. avec *a* : *pem den* cinq hommes, *pemb a dud* cinq personnes.

Les noms de nombre peuvent avoir des diminutifs : *hon daouik* nous deux (petits) ; *pempigo* cinq petites pierres, osselets.

44. Nombres ordinaux : *keñta* (tréc. *kentañ*) 1^{er} ; *eil*, *eilved* second ; *trede* 3^e, et *trived* masc. (tréc. *triet*), *teirved* (tréc. *taeret*) fém. ; *pevare* et *pevarved* (tréc. *pevaret*) masc., *pederved* fém., 4^e ; *pemved* et *pempet* 5^e ; *c'houec'hved* et *c'houec'het* 6^e, et ainsi de suite.

On peut dire en tréc. *unanvet*, *unanet* (vingt-et-) unième, *daouvet*, fém. *dîvet*, (vingt-) deuxième. Dans les noms de nombre composés, on ajoute *ved*, et au

premier terme, s'il s'additionne au second ; et au second, s'il y a multiplication : *dekved ha kañt* 110^e ; *dek kañtved* 1000^e.

Ces mots se mettent avant le nom, sauf que *keñta* peut être aussi après : *an eil deiz var nugeñt* le 21^e jour. On ne met que le nombre ordinal, dans les dates : *an eizved a viz here*, le 8 octobre.

VIII

PRONOMS

45. PERSONNELS.

1^o Sujets : *me* je, *te* tu, *heñ* (tréc. *hēñ*) il, *hi* elle ; *ni* (tréc. *nin*, *nimp*) nous, *c'houi* vous, *i*, *iñt* ils. Ces mots peuvent aussi s'ajouter, par emphase, aux pronoms régimes, aux verbes, ou aux expressions possessives : *d'in(-me)* à moi(-même), *(pe)sord (a) glevañ (me)?* qu'est-ce que j'entends ? *Ma dilhad (-me)* mes habits (à moi). Dans cet emploi emphatique, on peut remplacer *c'houi* par *hu*, et après le verbe *heñ* par *hañ*.

2^o Compléments directs avant le verbe : *am*, *em*

me, *az*, *ez* (*ac'h*, *ec'h*) te, *en*, *hen*, *her*, *hel* devant *l* le, *he*, *hi* elle, *hon* (en léon. seulement devant une voyelle, *h*, *n*, *t*, *d*, *hol* devant *l*, ailleurs *hor*) nous ; *ho*, devant voyelle *hoc'h* vous, *o* les, eux, elles. Ces mots s'emploient avec les modes personnels ; avec l'infinitif, après *da* à ; et (sauf *her*) pour rendre les sujets du verbe avoir : *am euz avis*, m'est avis, *aon am eus* j'ai peur.

Avec l'infinitif (sans *da* à) on emploie *ma*, léon. *va* me, *da* te. On met après l'impératif sans négation, *hañ* le, *hi* elle.

3^o Compléments directs après le verbe : *ac'hanoun*, tréc. *ânoñ* me, *ac'hānod*, -oud, tréc. *ânout* te, *anezañ*, tréc. *aneañ*, 'neañ, 'nañ lui, *anezi*, tréc. *anei*, 'nei elle, *ac'hanomp*, tréc. *ânom* nous, *ac'hanoc'h*, tréc. *ânoc'h* vous, *anezo*, *aneze*, tréc. *anê*, 'ne eux, elles. Ces mots signifient aussi : de moi, de toi, etc.

4^o Compléments de prépositions : *gan-ēñ*, *gan-e*, *gan-iñ*, *gan-i* avec moi, *evid-oun*, tréc. *vid-oñ* pour moi ; *gan-ez*, tréc. *gan-it* avec toi, *gañt-añ*, *gañt-a* avec lui, *d'ezañ*, tréc. *d'eañ*, *d'añ* à lui ; *d'ezi*, tréc. *d'ei* à elle ; *evid-omp* pour nous, *ganeomp*, *genemp*, tréc. *ganim* avec nous, *ganeoc'h*, *genoc'h*, tréc. *ganec'h*, *ganac'h* avec vous ; *gañt-o*, tréc. *gañt-e* avec eux, elles. Ces formes peuvent s'écrire sans trait d'union.

46. POSSESSIFS.

Les adj. possessifs sont *ma*, léon. *va mon*, *da ton*, *e*, tréc. *i son* (à lui), *he*, tréc. *hi*, devant une voyelle *hec'h son* (à elle), *hon* (et *hor*, *hol*) notre, *ho*, devant voyelle *hoc'h votre*, *o leur*; après *da* à, on met *am*, *az* pour *ma*, *da*.

Ma-unan moi-même, ou moi seul, *da-unan*, etc.; *d'iñ ma-unan* à moi-même, tréc. *'n em unan* (moi) seul, *'n es unan*, (toi) seul; *i-unan pen* tout seul, *i-unanik* seulet.

Pron. possessifs *ma hini*, *da hini* le mien, la mienne, le tien, la tienne, etc.; pl. *ma re*, *da re* les miens, les miennes, les tiens, etc.

47. DÉMONSTRATIFS.

Adj. : *ar voger-ma*, tréc. *mañ*, ce mur (-ci); *ar voger-ze* ce mur-là; *ar voger-hoñt* ce mur là-bas.

Pron. : *hemañ*, tréc. *héme* celui-ci, *houmañ*, tréc. *homañ*, *homoñ* celle-ci, *ar remañ*, tréc. *'ré-me* ceux-ci; *hennex* celui-là, f. *hounnez*, tréc. *hoñnes*, pl. *ar re-ze*, tréc. *'ré-nes*; *hen-hoñt* celui-là (éloigné), f. *houn-hoñt*, pl. *ar re-hoñt*. *An dra-mañ* ceci (cette chose), *kement-mañ* ceci (cette idée, ce fait); *an draze*, *kement-se* cela; tréc. *ze zo kalet* cela est dur; *ne c'houlañ ket ze* je ne veux pas cela. *An hini* celui, *an hini yaouañk* le jeune, la jeune, pl. *ar re*.

48. RELATIFS ET INTERROGATIFS.

Pehini, tréc. *pini* lequel, laquelle, pl. *pere* ; *piou*, tréc. *piv*, *pî* qui ; *pe* quel : tréc. *n'oñn ket pini* je ne sais lequel ; *piv e ?* qui est-ce ? *Pebez* quel (exclamatif) ; tréc. *petore* quel, *pedvet* quantième, *petra*, *peseurt*, *pesort*, 'sord quoi.

Le qui ou que relatif se rend d'ordinaire par *a*, *ha*, *hag a*, ou se supprime. S'il y a une préposition, on tourne ainsi : le marchand dont nous parlons, *ar marc'hadour a gomzomp anezañ*, ou *ma komzomp anezañ* (que nous parlons de lui).

An nep celui qui ou que, *ar pez*, ce qui, ce que, la chose qui ou que, diminutif *ar pezik hon euz*, le peu que nous avons.

49. INDÉFINIS.

Peb unan, *pep hini* chacun, *eun all* un autre, *an hini all* l'autre, *egile*, m., *eben* f. l'autre (tréc. aussi *egile all*, *iben all*) ; *an eil* l'un (*hag egile*, *hag eben* et l'autre), *an eil re* les uns, *re all* d'autres, *ar re all* les autres ; *ebed* (après le nom), aucun ; *bennak* (et tréc. *bennaket*) quelconque, *unan bennak* quelqu'un, quelqu'une, *hiniennou*, *eur re*, *eur re bennak* quelques-uns, *nep*, *piou-bennak*, *kemeñd-hini* quiconque, *kemeñt*, tréc. *-ent*, *-et* tout ce qui ou que ; *nep hini*, *hini ebed*, *hini 'bet*, *hini* aucun, aucune, *nep dén*, *dén ebet*, *dén*, corn. *gour* personne ; *lies* plus d'un, *lies hini*, *meur a* (avec le sing.) plus d'un.

plusieurs. *An unan* soi-même, tréc. *an dén*, 'n en on. *Peb a unan* chacun un ; *beb eil deiz*, tréc. *bob eil de* tous les deux jours ; *bemdeiz*, tréc. *baõnde* chaque jour, *bep noz*, tréc. *baõnos* chaque nuit, *bep gueach*, tréc. *bawech* chaque fois.

IX

VERBES

50. Le verbe a cinq modes, dont quatre sont toujours conjugués de la même façon, savoir : l'infinitif, le participe, l'impératif et le subjonctif. Exemple :

INFINITIF.

Kana (tréc. *kanañ*) chanter.

PARTICIPE PRÉSENT.

O (1) *kana* (tréc. *-añ*), *en eur gana* (tréc. *-añ*) en chantant.

(1) *Oc'h* devant une voyelle.

PARTICIPE PASSÉ.

Kanet chanté.

IMPÉRATIF.

Kan (1) chante, *kanet* qu'il chante, *kanomp*, *kanom* chantons, *kanit* (tréc. *kanet*) chantez, *kaneñt* (tréc. *kanent*, *kanoñt*) qu'ils chantent.

SUBJONCTIF PRÉSENT ET FUTUR.

<i>ra</i> (et tréc. <i>da</i>)	}	<i>ganin</i> , <i>ganiñ</i> que je chante.
		<i>gani</i> que tu chantes.
		<i>gano</i> qu'il, qu'elle chante.
		<i>ganimp</i> , <i>gansomp</i> (et tréc. <i>ganfeom</i>) que nous chantions.
		<i>ganot</i> , <i>ganoc'h</i> , <i>ganfet</i> (et tréc. <i>ganfét</i>) que vous chantiez.
		<i>ganiñt</i> (tréc. <i>ganouint</i>), <i>ganfoñt</i> qu'ils chantent.

SUBJONCTIF IMPARFAIT.

ra ganfen, *ganzen*, *ganjen* que je chantasse.
ra ganfez, *ganzez*, *ganjez* que tu chantasses, etc.
ra ganfe, *-ze*, *-je*.
ra ganfemp, *-zemp*, *-jemp*, *-fem*, etc.
ra ganfec'h, *-fac'h*, *-zec'h*, *-zac'h*, *-jec'h*, *-jac'h*.
ra ganfeñt, *-zeñt*, *-jeñt* (tréc. *-fent*, *-zent*, *-jent*).

(1) Quelquefois aussi en tréc. *kane*s.

51. L'infinitif peut n'avoir pas de terminaison : *koll* perdre ; *añsao*, *añsav* reconnaître, avouer ; *disken* descendre ; *gouren* lutter ; *kas* envoyer, apporter ; ou en avoir une autre que *a*, par exemple *i*, (tréc. *iñ*) ; *al*, *el*, *en*, *out*, *et*, corn. *o* ; c'est le participe passé qui contient, suivi de *et*, le radical de la conjugaison.

Les infinitifs en *i* changent souvent la voyelle précédente : *birvi* (tréc. *berviñ*) bouillir ; *dibri* manger ; *dimizi*, *dimezi* (tréc. *dimeñ*) se marier ; *diski* apprendre ; *kridi*, *kredi* croire ; *kriski*, *kreski* croître ; *midi*, *medi* moissonner ; *pidi*, *pedi* prier, part. *bervet*, *debret*, etc. ; *digeri* (tréc. *diorein*) ouvrir ; *golei* (tréc. *golo*) couvrir ; *guiri*, *gueri* (tréc. *gorein*) couvrir ; *kregi* (tréc. *krigiñ*) mordre ; *leski* brûler ; *regi* (tréc. *rogein*) déchirer ; *rei* (tréc. *rein*) donner ; *seni* (tréc. *zon*) sonner ; *skei* (corn. *skoei*, tréc. *skein*), frapper ; *steki* (tréc. *stokañ*) toucher, heurter ; *tei* (tréc. *toiñ*) couvrir une maison ; *terri* (tréc. *torrein*) rompre, briser ; *trei* (tréc. *trein*) tourner ; *distrei* (tréc. *dizrein*) détourner, etc. ; part. *digoret* (tréc. *dioret*), *goloet*, *goret*, etc.

Principaux infinitifs en *en* : *gorren* élever, part. *gorroet* ; *binnisien*, *binnigen* (tréc. *binigañ*) bénir, part. *binniget* (tréc. *biniet*) ; *millisien* (tréc. *milligañ*) maudire, *milliget* ; *kinnisien*, *kinnig* offrir, *kinniget* ; *dougen* porter, *douget* ; *añtren* entrer ; *aotren* autoriser ; *eren* lier ; *aven* (tréc. *aveñ*) préparer, *añtréet*, *aotréet*, etc.

Infinitifs en *el* : *derc'hel*, *delc'her* (et tréc. *delc'hen*) tenir, part. *dalc'het* (tréc. aussi *derc'het*) ; *keñderc'hel* (tréc. *kenderc'hel*) maintenir, *keñdalc'het* (tréc. *kendalc'het*) ; *gervel*, *gelver* appeler, *galvet* ; *mervel*, *melver* mourir, *marvet* ; *leuskel* lâcher, *laosket* (tréc. *lôsket*) ; *teurel*, *taol* jeter, *täolet* (tréc. *tôlet*) ; *chemel*, *choum* (tréc. *chom*) rester, *choumet* (tréc. *chomet*) ; *genel* enfanter, faire naître ; *gueskel* et *gwaska* (tréc. *-añ*) presser, serrer ; *henvel* nommer ; *herzel* résister, empêcher ; *lemel* (tréc. *lemen*) ôter ; *menel* rester ; *sével* élever, s'élever ; *tével* se taire, *ganet*, *hanvet*, etc.

Redek, *redet* courir, fait *redet* ; *ledek* et *leda*, étendre, *ledet* ; *c'hoarzin*, tréc. *c'hoerzin* rire, *c'hoarzet* ; *goulen* demander, vouloir, *goulennet* et *goulet* ; *laerez* voler, *laeret*.

Il y a quelques adjectifs comme *digor*, tréc. *dior* ouvert, *maro*, *marv* mort, qui ont un sens voisin des participes, sans se confondre avec eux : *an or zo bet digor* la porte a été ouverte (elle s'est trouvée dans cet état, plus ou moins longtemps) ; *an or zo bet digoret* la porte a été ouverte (on l'a ouverte, on a fait l'action de l'ouvrir).

Le « que » qui précède le subjonctif français ne se rend par *ra*, tréc. *da*, que s'il exprime directement un souhait, sans dépendre d'un verbe précédent. Autrement, on dit, par exemple, *evit ma kano* pour qu'il chante.

52. *Doñt, donet* venir, fait au part. *deuet, deut* ; à l'impératif *deuz*, tréc. *deus* viens, *deuit, deuet, deut*, venez.

Au subj., au lieu de *deuo* qu'il vienne, on dit plutôt *deuyo* (et *deuy* en une syllabe ; *deui* que tu viennes en a deux). Cette terminaison *yo* et *y* remplace également *o* dans les verbes dont le radical finit en *o*, comme *tro* tourne, *dizolo* découvre ; ou en *a*, comme *lakaat, lakât* (et *lakout*), part. *lakaet, lakât* (et *laket*) mettre.

53. Les formes du subj. imparfait qui ont *f* sont préférables en ce sens à celles qui ont *z* ou *j* : ces dernières seraient plus propres à rendre le subjonctif passé : *ra ganzen* ou *ganjen* que j'aie chanté. Mais la distinction est loin d'être toujours observée.

Le conditionnel s'emploie au lieu de l'imparfait de l'indicatif, après *ma, mar*, si, et encore pour exprimer l'imparfait du présent d'habitude : *ne ganje ket* il n'avait pas l'habitude de chanter (en telle et telle circonstance) ; et aussi « il ne voulait pas chanter ».

54. L'impératif et les subjonctifs que nous venons de voir sont partout conjugués personnellement, c'est-à-dire avec une forme spéciale à chaque personne, ce qui dispense le plus souvent d'exprimer le sujet.

L'autre mode qui reste à étudier, l'indicatif, peut presque toujours être traité de même.

Nous en connaissons déjà plusieurs temps. Car

l'indicatif futur est identique au subj. présent, sauf la particule *ra* ou *da* : *kanin*, *kaniñ* je chanterai, *kani* tu chanteras, etc. Le conditionnel répond, dans les mêmes conditions, au subj. imparfait : *kanfen*, *kanzen*, *kanjen* je chanterais. Il vaut mieux, encore ici, réserver ces deux dernières formes pour le conditionnel passé : *kanfen* je chanterais, *kanzen*, *kanjen* j'aurais chanté.

L'indicatif imparfait se conjugue comme ces derniers temps, mais sans *f* ni *z* : *kanen*, *kanez*, *kane*, *kanemp*, *kanec'h* ou *kanac'h*, *kaneñt*, tréc. *-ent* je chantais, tu chantais, etc.

Il n'y a, par ailleurs, que deux temps simples :

INDICATIF PRÉSENT.

Kanañ (léon. *-ann*) je chante.

Kanez, *kane* tu chantes, etc.

Kan.

Kanomp, *kanom*.

Kanit, *kanet*.

Kanoñt.

INDICATIF PASSÉ DÉFINI.

Kaniz, *kanzoun*, *kanjon* je chantai.

Kanzoud, *kanjout* tu chantas, etc.

Kanaz, *kanas*.

Kanzomp, *kanjom*(p).

Kanzod, *kanjot*, *kanjoc'h*.

Kanzoñt, *kanjoñt*.

La conjugaison personnelle est obligatoire dans toutes les phrases négatives, dans beaucoup de cas où il y a interrogation, et après la plupart des conjonctions. Il faut avoir soin, si l'on exprime le sujet, de le mettre après le verbe. Car un nom ou pronom qui précède immédiatement un verbe conjugué personnellement en est le complément direct : *Doù a garañ* j'aime Dieu.

55. Il y a une personne, la 3^e du singulier, où la conjugaison personnelle se confond, pour la forme, avec la conjugaison impersonnelle. Celle-ci consiste à mettre le verbe (du mode indicatif) à la 3^e personne du singulier, à la suite de son sujet : *me a gar Doue*, ou *me gar Doue* j'aime Dieu. Par conséquent, *eun ti a zav* veut dire aussi bien « une maison s'élève » (conjug. impersonnelle) que « il élève une maison » (conjug. personnelle).

La conjug. impersonnelle n'est pas toujours possible, comme on l'a vu. Elle est obligatoire en un seul cas : celui où le sujet est un pronom interrogatif. Ceci n'entraîne d'ailleurs de différence dans la forme du verbe que si cet interrogatif est pluriel : *pere a drec'h war ar re all?* lesquels surpassent les autres ?

Lorsqu'on a commencé une phrase par un adverbe, un complément indirect, ou une proposition incidente, on emploie ensuite de préférence la conjugaison personnelle, en faisant précéder le verbe de la particule *e*, devant une voyelle *ez*, *ec'h*.

56. Il y a encore trois conjugaisons emphatiques, qui sont également propres à l'indicatif.

L'une, très employée partout, laisse le verbe à l'infinitif, en ajoutant les diverses formes du mot « faire » : *Kana rañ* (chanter je fais), je chante.

Un petit nombre de verbes se servent ainsi d'auxiliaires à eux-mêmes : *gallout a hellañ* (pouvoir je puis), je peux.

Une autre conjugaison consiste à ajouter l'infinitif du verbe être : *beza e kanann*, *bez' e kanañ* je chante. Elle est peu usitée en Tréguier.

La tournure « je suis à chanter », ou « chantant » est aussi beaucoup plus commune qu'en français ; alors on met *o kana*, ou *'kana*, jamais en *eur gana*.

57. Verbe auxiliaire *beza*, tréc. *beañ*, corn. *bout* être.

Formes communes.

PARTICIPE.

O veza, tréc. *o veañ* étant ; *bet* été.

IMPÉRATIF.

Bez sois, tréc. *bes* ; *bezet*, tréc. *beet* qu'il, qu'elle soit ; *bezomp*, tréc. *beomp* soyons ; *bezi*, tréc. *beet* soyez ; *bezeñt*, tréc. *beoñt* qu'ils, qu'elles soient.

SUBJONCTIF PRÉSENT ET FUTUR.

Ra vezinn que je sois, *ra vezi*, *ra vezo*, *ra vezimp*, *ra vezot* ou *ra viot* (ou *-oc'h*), *ra veziñt* ; tréc. *ra*

(ou *da*) *viñ*, *ra vi*, *ra vo*, *ra vimp* ou *vesomp*, *ra viot*, *viet* ou *veset*, *ra vouint* ou *vesoñt*.

SUBJONCTIF IMPARFAIT.

Ra ven, *ra vesen* ou *ra vizen*, *ra vijen* que je fusse, *ra vez*, *vesez* ou *vitez*, *vijes*, etc., comme *ra ganfen*, sauf *ra veac'h* (et non *vac'h*).

Il vaudrait mieux réserver *ra vizen* ou *vijen* pour le subjonctif passé, « que j'aie été ».

Formes personnelles.

FUTUR.

Bezinn, tréc. *biñ* je serai, etc., (voir le subjonctif).

CONDITIONNEL.

Ben, *besen* ou *bizen*, *bijen* je serais, etc. (voir subjonctif imparf.) La forme *bizen*, *bijen*, veut plutôt dire proprement « j'aurais été » (conditionnel passé).

Ces temps du verbe *beza* se présentent le plus souvent avec l'affaiblissement initial : *vezinn*, *viñ*, etc. Ils ne conservent guère le *b* radical que dans une exclamation affirmative démentant une opinion différente : tréc. ' *Vo ket brao an amzer hirie*. — *Bo* ; le temps ne sera pas beau aujourd'hui. — Si, il le sera. De même après *mar si* : *mar benn si* j'étais.

Le verbe être est plus riche en formes que tous les autres. On peut y distinguer du conditionnel présent et passé (respectivement *besen* et *bizen*), un aoriste

d'habitude, *ben*, qui ne se confond pas toujours avec eux.

Il y a trois présents personnels de l'indicatif :

L'un, *bezañ*, *bezann*, tréc. *beañ*, *bezez*, tréc. *bees*, etc., répond à *kanañ*, *kanes* pour la forme, mais quant à l'emploi c'est seulement un présent d'habitude. Il est souvent remplacé en Tréguier par l'aoriste *ben*, etc. : *pa vezañ skuiz e kouskañ* quand (toutes les fois que) je suis fatigué, je dors.

Le second présent implique, en général, l'idée d'un état accidentel : *oun*, tréc. *oñ* je suis, *oud*, *eo* tréc. *e* ; *omp*, *oc'h*, *iñt*. EXEMPLE : *Pa 'z oun skuiz, ez ann da gousket* comme je suis fatigué, je vais me coucher.

Le troisième présent, qu'on pourrait appeler présent d'actualité, est *emaoun*, *emoun*, tréc. *emoñ* ; *emaoud*, *emout* ; *ema*, *ma*, tréc. *emañ*, *'mañ* (et aussi *edi*, *emedi*) ; *emaomp*, *emomp* ; *emaoc'h*, *emoc'h* ; *emaiñt*, *emiñt*, tréc. *emeint*, *'meint*. Il met en relief l'instant où quelque chose existe : *Ema o trémen*, tréc. *'mañ 'trémen* « il est passant », le voilà qui passe.

Autres exemples d'emplois de ces trois présents : *Pelec'h 'vez kavet marmouzet ?* littéralement « où est (en général) trouvé des singes ? » Où trouve-t-on des singes ? *Er broiou tom*. — *Pelec'h eo ?* Dans les pays chauds. — Où est-ce ? *Pelec'h emañ ar marmouz em boa gullet duze ?* Où est (actuellement) le singe que j'avais vu chez vous ?

On voit que le verbe affirmatif se met au singulier, s'il a pour sujet un nom pluriel. Quand il y a négation, il se met au pluriel, s'il vient après le sujet : tréc. *'dei ket ma breudeur*, ou *ma breudeur ne deint ket* mes frères ne viendront pas. Remarquer aussi les deux nuances de *eo, e* : tréc. *klañv e* il est malade ; *gwir e* c'est vrai ; *hēñv e* c'est lui.

Il y a également trois imparfaits de l'indicatif :

1^o *bezen, bezez*, etc., comme *kanen* ; c'est, ici, un imparfait d'habitude. Les Trécorois le remplacent par le conditionnel en *-zen, vizen, vijen*.

2^o *oan, oaz, oa, oamp, oac'h, oañt* (et tréc. *voan, voas*, etc.) ; c'est l'imparfait ordinaire : *kréñ oan* j'étais fort (alors).

3^o *ez edoun, edoun, emedoun* ; (*ez*) *edoz, emedoz* ; (*ez*) *edo, emedo* ; (*ez*) *edomp, emedomp* ; (*ez*) *edoc'h, emedoc'h* ; (*ez*) *edoñt, emedoñt*, formes peu employées en Tréguier, et qui répondent à *emaoun*, etc.

PASSÉ DÉFINI.

Oen je fus, *oez, oe, oemp, oec'h* et tréc. *oejoc'h* vous fûtes ; *oeñt*, tréc. *oent, oejoñt* (et tréc. *voen, voes*, etc.)

58. Formes impersonnelles.

L'indicatif de *beza* a quelques formes spéciales à l'impersonnel :

Présent *so, zo* ; imparfait *oa* et *ioa* ; le reste régulier : futur *vezo*, etc.

Ainsi on dit *me so*, *me a zo* je suis ; *pell zo* il y a longtemps ; *me e* c'est moi ; *pell e* c'est loin ; *pell mañ* il est loin, à présent, et aussi il est, il reste longtemps ; *pred eo*, *mall eo*, tréc. *poend e* il est temps ; *amzer zo* il y a du temps. Cette acception « il y a » fait employer *so* même devant son sujet : *Pelec'h zo liou* ? Où y a-t-il de l'encre (ou de la couleur) ? *Arri zo tud*, il est arrivé du monde. Mais s'il y a négation, et aussi dans quelques autres cas, on remplace *so* par *euz*, *eus* : *n'ez euz den*, tréc. *n'eus dén* il n'y a personne.

59. L'indicatif de *beza* peut se conjuguer emphatiquement avec son infinitif : *beza ez eo*, *bez' ez eo*, tréc. *beañ e* il est, sûrement ; *beza zo*, tréc. *beañ zo* il y a.

Ce verbe se sert aussi d'auxiliaire à lui-même dans les temps composés, sous les formes suivantes : *bed oun*, *oun bet*, *me zo bet*, *emoñ bet* j'ai été, etc. ; *bed oan*, *oan bet*, *me oa bet*, *me a ioa bet* j'avais été ; *bed oen*, *oen bet*, *me oe bet* j'eus été ; *bed e vezin*, *vezin bet*, *me vezo bet* j'aurai été ; *bed e ven*, *bed e vefen*, *bed e vizen*, *bed e vijen*, ou *ven bet*, *vefen bet*, *vizen bet*, *vijen bet*, ou *me ve* (*vefe*, *vize*, *vije*) *bet* j'aurais été, j'eusse été ; *ra vezin bet* que j'aie été ; *ra ven* (*vefen*, *vizen*, *vijen*) *bet* que j'eusse été ; *beza bet* avoir été ; *o veza bet* ayant été.

Il s'emploie dans les verbes passifs, comme en français : *kared oun*, *oun karet*, *me zo karet*, *emaoun*

karet, beza ez oun karet je suis aimé ; *kared e oan, oan karet, me oa karet, me a ioa karet* j'étais aimé ; *kared oun bet, oun bet karet, bed oun karet, me zo bet karet* j'ai été aimé, etc.

60. Verbe *beza* au sens de « avoir ».

Cet auxiliaire forme les temps composés avec le participe passé, comme en français. Il n'est autre que le précédent, combiné d'ordinaire avec des pronoms régimes, ce qui fait qu'on distingue les genres à la 3^e personne singulier. Il s'emploie aussi comme verbe actif, pour « avoir, posséder », mais en ce sens son infinitif est toujours *kaout, kavet*, qui veut dire proprement « trouver ».

INFINITIF.

Beza, tréc. *beañ*, et quelquefois *en devezout, en devout* avoir.

PARTICIPE.

O veza, tréc. *o veañ* ayant, *bet* eu.

IMPÉRATIF.

Az pez, ez pez, et tréc. *bez, be* aie.

En defet qu'il ait { tréc. *bezo, beo*, qu'il, qu'elle

E defet qu'elle ait. { ait.

Hor bezet, hon bezet, tréc. *bezomp, beom* ayons.

Ho pezet, ho pet, ho pezit, bezit, tréc. *beet, bet* ayez.

O defeñt, tréc. *bezoñt, beoñt* qu'ils, qu'elles aient.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

R'am bezo, tréc. *r'am bo* que j'aie.

R'az pezo, tréc. *r'az po* que tu aies.

R'en, fém. *r'e devezo*, tréc. *r'en*, fém. *r'e deveo*,
devo, *deo*, *do* qu'il, qu'elle ait.

R'hor bezo, tréc. *r'hon beo*, *r'hon bo*, *r'hon devo*.

R'ho pezo, tréc. *r'ho peo*, *r'ho po*.

R'o devezo, tréc. *r'o deveo*, *devo*, *deo*, *do*.

SUBJONCTIF IMPARFAIT.

R'am be, *r'am bese* que j'eusse.

R'am bize, *r'am bije*, id., ou que j'aie eu.

2^e pers. *R'az pe*, *pese*, *pize*, *pije*.

3^e masc. *R'en dese*, *dize*, *dije*, *divize*, *divije*.

fém. *R'e dese*, etc.

pl. 1^{re} p. *R'hor be*, *r'hon be*, *r'hor bese*, *r'hon bese*,
tréc. *r'hon dese*; *r'hor bize*, *bije*, *r'hon dije*.

2^e *R'ho pe*, *pese*, *pize*, *pije*.

3^e *R'ho de*, *dese*, *dize*, *dije*, *divize*, *divije*.

Ces formes de subjonctifs sont, en supprimant la particule *ra*, celles du futur et du conditionnel, pour la conjugaison personnelle. La conjugaison impersonnelle n'en diffère que par l'addition des sujets avant le verbe : *poan am bezo* ou *me am bezo poan* j'aurai de la peine. Il en est de même pour le reste de l'indicatif. En Tréguier, le *b* et le *d* qui suivent *m* et *n* peuvent se supprimer dans tout ce verbe : *béc'h 'm o*, *me 'm o* ou *me 'm* ou *béc'h*, j'aurai peine.

Les mots *am be*, *az pe*, etc., sont aussi des aoristes d'habitude, comme *ben* : *p'am be naon e tebrann*, tréc. *p'am e fôt e tebañ* quand j'ai faim, je mange. Les mots *am bije*, etc., expriment l'imparfait de ce temps : *p'am ije zec'het ec'h iven* quand j'avais soif, chaque fois que j'avais soif, je buvais.

INDICATIF PRÉSENT D'HABITUDE (répondant à *bezann* je suis).

am bez j'ai.

az pez.

en devez, fém. *e devez*.

hor bez.

ho pez.

o devez.

Ce temps se confond en Tréguier avec l'aoriste *am be*, par suite de la chute du *z* léonais : *an arc'hañt n'o de ket a lost* l'argent n'a (littéralement « n'ont ») pas de queue (par où on puisse le rattraper, quand il file).

Le PRÉSENT ORDINAIRE est :

Am ou *em euz*, 'm eus j'ai.

Ac'h, *ec'h euz*, tréc. *a teus*, *e teus*, 'teus tu as.

En deuz, *en deveuz*, tréc. *en deus*, *an eus*, 'n eus il a.

E deuz, *e deveuz*, tréc. *a deus*, *i deus* elle a.

Hon euz, *hor beuz*, tréc. *hon eus*, *hon deus* nous avons.

Hoc'h euz, tréc. *hoc'h eus*, *ho peus*, 'peus vous avez.
O deuz, *o devez*, *o deus ils*, elles ont.

L'IMPARFAIT ORDINAIRE est :

Am, *em boa*, *am*, *em oa*, tréc. 'm oa, 'm a j'avais.

Az, *ez poa*, tréc. e ta, 'ta tu avais.

En doa, *en devoa*, tréc. en difoa, en oa, 'n a il avait.

E doa, *e devoa*, tréc. i da elle avait.

Hor boa, tréc. hon doa, hon a nous avions.

Ho poa, tréc. ho pa, 'pa, vous aviez.

O doa, *o devoa*, tréc. o defa, o deoa, o da ils,
 elles avaient.

Le PASSÉ DÉFINI est :

Am, *em boe*, *am*, *em oe*, 'm oe j'eus.

Az, *ez poe*, tréc. e toe, 'toe tu eus.

En doe, *en devoe*, tréc. en oe, en difoe, en deoe
 il eut.

E doe, *e devoe*, tréc. i doe elle eut.

Hor boe, tréc. hon boe, hon doe, hon deoe, nous
 eûmes.

Ho poe, tréc. 'poe vous eûtes.

O doe, *o devoe*, tréc. o deoe ils, elles eurent.

Le verbe *beza a*, comme on l'a vu, plusieurs formes
 qui peuvent également appartenir à « être » ou à
 « avoir » : tréc. *aon en eus da veañ laeret* il a peur
 d'être volé ; *keû 'n eus da veañ laeret* il regrette
 d'avoir volé.

On peut aussi conjuguer l'indicatif d' « avoir » avec l'infinitif : *beza em euz*, tréc. *beañ 'm eus* j'ai.

EXEMPLES DE CE VERBE COMME AUXILIAIRE DES TEMPS COMPOSÉS : *am euz selaouet*, *selaoued em euz*, *mē 'm euz selaouet*, *beza 'm euz selaouet* j'ai écouté.

61. Verbe auxiliaire *ober* faire.

Son participe est *graet*, *great*, tréc. *groet*, *gret*, et la conjugaison suit ce radical *gra*, *groa*.

Comme cela arrive pour les autres radicaux en *a*, cette voyelle disparaît souvent devant les terminaisons, et si celles-ci ont un *o* ou un *e*, elle se change en *e*.

IMPÉRATIF.

Gra, et tréc. *grès* fais ; *graet*, *great*, *gret* qu'il fasse ; *greomp* faisons ; *grit*, *gret* faites ; *graeñt*, *graeñt*, *greeñt*, tréc. *greoñt*, *graoñt* qu'ils fassent.

INDICATIF PRÉSENT.

Grann, *grañ* je fais ; *grez*, *gra*, *greomp*, *grit* ou *gret*, *greoñt*.

INDICATIF IMPARFAIT.

Graen, *grean*, *gren* je faisais ; *graez*, *greaz*, *gres*, etc.

INDICATIF PASSÉ DÉFINI.

Griz, *grezoun* je fis ; *grezoud*, *grejoud* tu fis ; *greaz*, tréc. *gres*, *gras* il fit ; *grezomp*, etc.

On emploie aussi *eure* il fit, et en tréc. *eurejoñt* ils firent.

INDICATIF FUTUR.

Grinn, griñ je ferai ; *gri* tu feras ; *grao, graio, grai*, tréc. *grei* il fera ; *graimp, grimp*, tréc. *greimp, grafomp, grafèom* nous ferons ; *greet, greoc'h*, tréc. *grajet, gréfet* vous ferez ; *graiñt*, tréc. *greint, grafoñt, graioñt* ils feront.

INDICATIF CONDITIONNEL.

Grafen je ferais, *grazen, grajen* id., mieux j'aurais fait, etc.

Le *g* initial ne se maintient à l'indicatif que dans les mêmes conditions où reste le *b* du verbe *beza* : *mar grañ* si je fais, etc. (voir p. 40).

EXEMPLES DE CE VERBE : *Beza a rann*, tréc. *bea rañ* je fais ; *ober a rañ, ober 'rañ* je fais ; *kana rañ* je chante ; *kannañ 'm euz d'ober* « laver j'ai à faire », j'ai à laver du linge ; *diskouez d'it em oa gret* « te montrer j'avais fait », je t'avais montré ; *zenti ne raje ket* il ne voulait point obéir.

Quand ce verbe sert d'auxiliaire avec un infinitif, la terminaison de ce dernier peut tomber quelquefois en Trég. : *gall e rañ* je puis.

62. Les principales formes verbales qui peuvent se rencontrer par ailleurs sont :

1° Des conditionnels en *-hen, -en*, qui, par conséquent, ressemblent à des imparfaits : *me garhe, garre, gare* je voudrais ; *me rahe, rae* je ferais ; des

2^e pers. plur. du futur en *hot* : *kerhot*, *kerrot* vous aimerez.

2^o Des imparfaits de l'indicatif et des conditionnels en *ien* : *me garie* j'aimais, je voulais, je voudrais ; *vien* je serais ; *anaïen* je connaissais, de *anaout* connaître ; *talie*, tréc. *tele* il valait, de *talvezout*, *talvout* ; *dleïen*, *dliën* je devais.

3^o Des imparfaits en *-foan* et des conditionnels passés en *-vijen* : tréc. *dlefoan* je devais, *dlevize* il aurait dû. Ces formes trécoroises sont propres à des verbes dont l'infinitif est en *out* dans ce dialecte.

4^o Des premières personnes du plur. en *-mp* dans la conjugaison du verbe avoir : tréc. *'m eump*, corn. *deuzomp* nous avons, tréc. *'m am* nous avons ; et des 3^{es} pers. pl. du même verbe en *-ñt* : corn. *euz-ñt* ils ont, *o doañt* ils avaient, etc.

Il y a, en outre, beaucoup de changements des voyelles *a*, *e* du radical devant les terminaisons qui ont *o*, *e*, *i* : *karet* aimer, *karomp* ou *keromp* nous aimons ; *karit*, *kirit*, *keret* vous aimez ; *karin*, *kirin* j'aimerai ; *kaven*, tréc. *kéven* je trouvais ; *kavin*, *kivin* je trouverai ; *dliin* je devrai ; *livirit*, *leveret*, *laret*, *leret* dites, etc. Quelquefois aussi la voyelle *a* s'échange avec *e* à la 3^e pers. sing. de l'indicatif présent : *anav*, *ene* il connaît ; *dalc'h*, tréc. *delc'h*, *derc'h* il tient.

63. Aux divers rapports signalés entre l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel, il faut ajouter celui-ci :

le premier de ces temps remplace l'autre dans une proposition principale qui suit une incidente conditionnelle : tréc. *ha pa vijen voñtet, oan ket kâb d'añ-pech a c'hoerzin* « quand j'aurais été fondu, mis en pièces, je n'étais pas (n'aurais pas été) capable de m'empêcher de rire ».

64. Le verbe *moñt, monet* aller, se conjugue sur le radical *a* du participe *aet, eat, et*, de la même façon que *ober* sur *graet*, § 61.

L'IMPÉRATIF est irrégulier :

Kae, kea, ke, tréc. *kés*, va (on dit aussi avec négation, tréc. *n'a ket, n'es ket* ne va pas) ; *kerz*.

Aet, eat, eet, et tréc. *aio* qu'il, qu'elle aille.

Eomp, deomp, dem(p) allons.

It, et, kit allez.

Aeñt, eañt, eeñt, tréc. *eent, eoñt, aioñt* qu'ils aillent.

De plus ce verbe se fait précéder de *y* à l'impersonnel, comme l'imparfait du verbe être : *ez a*, tréc. *ec'h a* il va, *me a ia*, tréc. *me 'c'h a, me ha* ; *ez ae, ea, é*, tréc. *ec'h é* il allait, *me a iea, me ie*, tréc. *me 'c'h é, me hé* ; *ez eaz*, tréc. *ec'h éz, ec'h as, e has* il alla, *me a iearz*, tréc. *me 'c'h as, me has* ; *ez ase*, tréc. *ec'h ase* il irait, *me a iase*, tréc. *me 'c'h ase, me hase* j'irais, etc. Le futur a une forme spéciale : *ez ao, aio, ai*, tréc. *ec'h ei* il ira, mais *me a ielo, me a iel* (tréc. *me 'c'h ei, me hei*) j'irai.

€5. Le verbe *gouzout*, tréc. *gout*, *gouveout* savoir, peut, en Tréguier, se conjuguer régulièrement sur le part. *gouveet*. Il a, de plus, le part. léon. *gwezet*, tréc. *gweet*, qu'il suit au passé défini, au futur sauf léon. *gwiot* (tréc. *gwefet*) vous saurez, et au conditionnel, sauf qu'il y a léon. *goufen* et léon. *gwizen*, *gwijen*, à côté de tréc. *gwesen*, *gwezen*, *gwejen*. Restent l'imparfait léon. et tréc. *gwien* je savais, et le présent :

Gouzon, tréc. *gonn* je sais.

Gouzoud tu sais.

Goar il sait (d'où corn. *goarañ* je sais, etc.)

Gouzomp.

Gouzoc'h.

Gouzoñt.

Le *g* initial de toutes ces formes tombe presque toujours : *vel 'ouzac'h* comme vous savez ; *na ouzoñt ket*, *n'ouzoñt ket*, *n'ouveoñt ket* ils ne savent pas. Il se maintient, toutefois, dans les mêmes cas que celui de *grañ* et de *gallañ* et le *b* de *ben*, § 57, 61. On peut remarquer que, dans ces situations, le présent du verbe être, *oun*, *oud*, etc., et la forme *euz* il y a, se font précéder d'un *g* : *mar ge ret* (léon. *mar deo red*) si c'est nécessaire ; *geus* ou *ge si* ! (littéralement il y a, cela est) ; de même *mar gañ* si je vais, etc.

Gouzout peut se conjuguer avec lui-même : *goud a ouzon* je sais.

66. Le mot *eme* dit, se fait suivre des pronoms régimes : *emezoun*, tréc. *emeoñ*, 'meoñ, 'moñ *me* dis-je, disais-je ; *emezoud*, *emeout* dis-tu, *emezañ*, *emeañ* dit-il, *emezi*, tréc. *emei*, 'mei dit-elle, *emezomp*, *emeomp* disons-nous, *emezoc'h*, *emeoc'h* dites-vous, *emezo*, *emeze*, tréc. *emeo*, *emê*, 'mê, *emeziñt*, *emeiñt* disent-ils. Le nom qui suit *eme* affaiblit son initiale muable : *eme Ber* dit Pierre.

Ce verbe est quelquefois employé à l'impératif *emit-hu*, tréc. 'mêt-hu, et au futur *emevezo c'houi* direz-vous, *emeviot-hu* id.

67. L'idée du verbe réfléchi s'exprime en préposant *en em*, tréc. *en im* : *en em wiskañ* s'habiller ; je m'habille, *en em wiskes* ou *t'en em wisk* tu t'habilles ; *en em zaved en deuz* (ou *eo*) il s'est élevé (mais *sevel* se lever est neutre, comme *bale* se promener).

Le verbe pronominal qui indique une action réciproque peut se rendre de la même façon : *en em ganna reoñt* ils se battent ; pour être plus précis, on peut ajouter *an eil egile*, l'un l'autre.

En em n'a généralement pas le sens du complément indirect ; on dit plutôt *komz an eil d'egile* que *en em gomz* se parler.

68. Le sens général du français *on* se traduit le plus souvent par une conjugaison spéciale :

INDICATIF PRÉSENT : *kaner*, *kaneur* on chante.

- INDICATIF IMPARFAIT : *kanet, kaned*, quelquefois
kanec'h on chantait.
- PASSÉ DÉFINI : *kanzeur, kanjeur*, quelque-
fois *kanjot, kanjoc'h* on
chanta.
- FUTUR : *kanor, kanfer* on chantera.
- CONDITIONNEL : *kanfet, kanfed* on chanterait ;
kanced, kanjet id., et
mieux on aurait chanté.

Le passé défini, assez peu usité, peut se remplacer par l'imparfait, ou par le passé indéfini : *kaned zo* on a chanté.

Dans les radicaux en *a*, cette voyelle devient *e* au futur : *lekeor* on mettra, *greor* on fera, *eor* on ira ; on a au présent *aer, ear, ér*, à l'imparfait *aet, eat, et*.

Le verbe être fait *eur, oar* (*boar, voar*) on est, au PRÉSENT ordinaire ; *bezer, bezeur, ber* au présent d'habitude ; *emaer, emaeur* au présent actuel ; mais en Tréguier on n'emploie guère que *ber* : *c'hoari ver* ou *ver c'hoari* on est à jouer, on joue (actuellement ou habituellement).

IMPARFAIT ordinaire *oat*, d'habitude *bezet* (remplacé en tréc. par le conditionnel *bijet*) ; d'actualité *edod* on était.

PASSÉ DÉFINI : *oet, voed* on fut (peut être remplacé par l'imparfait).

FUTUR : *bezor, bior* on sera.

CONDITIONNEL : *beed, bied, bet* on serait ; *bized, bijet*, id., mieux on aurait été.

Le verbe *gouzout* fait *gouzer, gwier*, tréc. *gouveer*, corn. *goarer* on sait ; une autre forme spéciale est gardée par l'expression *naouspet* on ne sait combien.

L'expression « dit-on » se rend par *lavarer, lérer*, au sens général, et dans un emploi particulier, répondant assez au français « vous dit-on », « on m'a dit », par le tréc. *emê* (proprement « disent-ils »).

69. Les verbes impersonnels se rendent en breton, tantôt par des verbes comme *c'hoarvezout* arriver, advenir, *c'hoarvez* il arrive, *c'hoarvezoud a ra*, id. ; tantôt par des expressions comme *awalc'h eo* c'est assez, il suffit ; *tom eo* il fait chaud ; *avel a zo* il y a du vent, il vente ; *glao a ra* il fait de la pluie, il pleut ; *kurun a ra* il tonne ; *kazarc'h* ou *grizilh a ra* il grêle ; *erc'h a ra* il neige. Quelquefois on ajoute un pronom explétif, comme en français, mais il est féminin et régime d'une préposition : *divezad eo* ou *divezad eo anezi* il est tard ; *deiz voa (anezi)* il faisait jour ; tréc. *c'hoari 'nei* s'en donner, s'amuser ; *glao a zo enni* il y a apparence de pluie.

Le mot *reñkout, rañkout* falloir, devoir, n'est pas impersonnel : *heul a reñkomp* il faut que nous suivions, nous devons suivre.

70. EXEMPLES DE QUELQUES EXPRESSIONS SPÉCIALES : *me fell d'in moñd' rôk* « moi il faut à moi aller devant ».

je veux partir ; tréc. *arri e dare* « il est arrivé mûr », il est mûr, ou prêt ; *arri 'm euz uzet ma zok* voilà que j'ai usé mon chapeau ; *'omp paoues leinañ* « nous sommes à cesser de déjeuner », nous venons de déjeuner ; *arabad gortoz ar c'hléñved da wasât* « défense d'attendre la maladie à empirer », il ne faut pas attendre que la maladie s'aggrave ; *moñt da graoua* aller chercher des noix ; *avalaoua*, tréc. *avaloañ* cueillir des pommes ; *keuneuta* ramasser du bois, etc.

X

ADVERBES

71. L'adjectif peut jouer le rôle d'adverbe : *stard* solide, fort, et solidement, fortement ; *deread* convenable, convenablement. Quelquefois on met *ez*, *e*, devant l'adjectif, pour le transformer en adverbe : *e spesial*, *ispisial* spécialement. Il y a aussi d'autres locutions analogues, comme *end eñn* droitement, justement ; *er vat* bien.

On peut citer par ailleurs : *kalz* beaucoup, comparatif *mui*, tréc. *mu*, et *muioc'h*, tréc. *muoc'h* plus,

superlatif *ar muia*, tréc. *ar muañ* le plus ; *nebeatt*, tréc. *neubet* peu, *nebeutoc'h* moins, *nemeur* guère, etc. *pet* combien (de choses) ? avec le sing. ou avec *a* suivi du plur. ; *pegemeñt*, id., avec *a* et le plur. ; ce mot signifie aussi quelle valeur ; *pegen* combien (avec un adjectif) ; *meur a* plusieurs, plus d'un (ordinairement avec le sing.) ; *kemeñt* autant ; *hogoz* presque ; *vardro*, tréc. *wardro* à peu près ; *evel* comme ; *evellen* ainsi, comme ceci ; *evelse* comme cela ; *gueach all* autrefois, tréc. *gwech all goz* au temps jadis ; *brema*, *bremañ* maintenant ; *hirio*, *hizio*, tréc. *herie*, *hidiv* aujourd'hui ; *deac'h*, tréc. *dec'h* hier ; *varc'hoaz*, tréc. *arc'hoas*, *warc'hoas* demain ; *varlene* l'année dernière, tréc. *arlene*, *erlañne* ; *hiviziken*, *pelloc'h* désormais ; *ken* (jamais) plus ; *biken* jamais (au sens futur) : le verbe qui suit ce mot peut se mettre au présent ; *biskoaz* jamais (au passé), *nepred*, et tréc. *kamed* jamais (au présent) ; *aliez* souvent, comparatif *aliesoc'h* ; *neuze* alors ; *abaoe* depuis ; *pegeit* combien de temps, ou combien loin, quelle distance ; *kevred*, *var eun dro*, tréc. *war eun dro*, ensemble ; *abred* de bonne heure ; *abretoc'h* plus tôt ; *keñtoc'h*, tréc. *ken-toc'h* plus tôt, et plutôt ; *marteze*, *marse* peut-être, etc.

Adverbes de lieu : *ama*, *amañ* ici ; *aze* là, *ahoñt* là-bas, *eno* là (dans un lieu qu'on ne voit pas), *di* là, avec mouvement ; *ac'han* d'ici, *ac'haleñ*, *ac'hano*, *ac'hane* de là ; *tost*, nez proche ; *araok* devant, *adre*, *adréñv* derrière ; *ebarz* dedans, *ermeaz*, tréc. *ermés*

dehors ; *var lein*, *var c'horre* par dessus ; *ouc'h krec'h*, tréc. *ouz kroec'h* en haut ; tréc. *d'an nec'h*, *varlaez*, id. ; *d'an traon*, tréc. *d'an traou* en bas ; *dre holl* partout, etc.

Il y a des diminutifs, même pour des adverbes qui ne sont pas en même temps adjectifs : *atao* toujours, *atavik* à peu près toujours ; *bremañik* à l'instant ; et des expressions intensives comme *bremañ-zoñn* tout prochainement ; *bremañ-zoñn Doue*, id., etc.

XI

PRÉPOSITIONS

72. Quelques-unes sont en même temps adverbes, comme *ebarz* dans, *araok* devant.

Parmi les autres, les principales sont :

A, *euz a*, *euz*, tréc. *deus*, *dimeus* de.

Adal, *adalek* de, depuis.

Bete, devant voyelle *beteg* jusque.

Da à.

Didan, *dindan* sous.

Dre par, à travers.

Dreist par dessus.

E, en dans.

Enep contre.

Epad pendant, durant.

Etre, *eñtre* entre.

Evit pour.

Gañt avec, par (après un verbe passif) ; *digañt*
d'avec, de la part de.

Goude après.

Hep sans.

Hervez, tréc. *herve* selon, suivant.

Keñt, tréc. *kent* avant.

Nemet hormis, sinon.

Ouz, *ouc'h* contre, de, à ; *diouz*, *diouc'h*, de ;
d'après.

Rak, *dirak* devant.

Les pronoms régimes ne se joignent pas toujours directement à ces mots. Ainsi il faut dire *beteg ennoun*, *va bete* ou *em bete* jusqu'à moi, *enep d'in* ou *em enep* contre moi ; *va goude* ou *em goude*, tréc. *'n em goude* après moi. Après *hep* et *rak*, on met souvent *z* : *hepzoñ* sans moi, *hepzañ* sans lui.

Il y a beaucoup de prépositions composées, comme *davit*, *davet* vers, pour chercher, *da gaout*, *da gaet* vers, du côté de, *varlerc'h*, tréc. *warlerc'h* après, *var va lerc'h*, tréc. *war ma lerc'h* après moi, etc.

EXEMPLES des différentes façons de traduire « à » :
donnez-moi *roet d'in* ; je vais à Brest *me ia da Vrest*

(je vais me promener *me ia da vale*); je vais à la maison, chez moi *me ia d'ar ger*; je suis à la maison, *me zo er ger*; à Brest *en Brest*; (je suis, ou je vais) à la campagne, *var ar meaz*, tréc. *war ar mès*; il passe au Conquet *tremen a ra dre Koñk*; à droite *a zeou*, tréc. *a deo*; à gauche *a glei(z)*; à trois lieues de Lannion *war hed* ou *hed teir leo dioc'h Lanuon*, ou *teir leo dioc'h Lanuon*; à midi *da greiste(z)*; à quelque temps de là *aben nebeut goude*; à prix fait *herve(z)* ou *diouc'h ar priz great*; prendre à l'hameçon *kemer*, tréc. *komer gañd an higen*; à mon avis *var va meno*; à dire vrai *evit lavaret quir*; fourche à trois dents *forc'h tribezec*; à la croix d'or (enseigne) *er groaz aour*; *unan hag unan* ou *a unanou* un à un; *nao pe zek*, tréc. *dek* de neuf à dix, etc.

XII

CONJONCTIONS

73. Voici les principales : *adarre*, *arre* encore, de nouveau, *c'hoaz* encore, de plus; *eta*, 'ta donc; *evel* comme; *ha*, devant voyelle *hag* et; *na*, devant voyelle

nag ni ; *ivez*, tréc. *ive*, *ie* aussi, de plus ; *kennebeut*, tréc. *keneubet* non plus ; *kerkouls*, tréc. *kenkouls* ou *kouls*, aussi bien ; *pa* quand ; *padal*, *koulskoude*, *kouskoude* cependant ; *hogen* mais, or ; *ervád*, *avád* mais (après un mot) ; *rak* car ; *rakse* c'est pourquoi. On peut y joindre les particules *ia* oui, *nann* non.

La conjonction « que » entre deux verbes se rend par *penaoz*, *penôz* (proprement « comment »), ou *ez*, *e*, qui se sous-entend souvent, et se supprime toujours devant une négation. Exemple des trois « si » français : Si tu es toujours si paresseux, je ne sais si tu pourras apprendre un métier ; tréc. *Ma vez derc'h-mat ken diek-ze*, *n'oñn ket ha te c'hallo* ou *hag-eñ c'halli diskiñ eur vicher*. (La forme du verbe être suffirait à indiquer ici la continuité de l'état).

Dans les locutions conjonctives, « que » se rend d'ordinaire par *ma*, qui se supprime devant la négation : *gañt ma vezo* pourvu qu'il soit, *gañt na vezo (ket)* pourvu qu'il ne soit pas. Quoique se traduit le plus souvent par *evit... da* : quoiqu'il soit large *evitañ da veañ ledan*. Que, au sens de pour que, *evit ma*, ou simplement *ma* ; de peur que, *gañt aon na*, ou *evit na*, tréc. et corn. *bete gout na*. Léon. *eñdra* tant que, tréc. *endra* vu que. *Keit ha (ma)*, *e-pad ma*, *en pad ma* tant que, *a-greiz ma* pendant que. *Daoust* savoir si, malgré, etc.

XIII

INTERJECTIONS

74. Les principales sont :

Ai, aiaou, ai Doue ! aïe !

Ai ta, allons ! courage !

Aou ouf !

Ac'han ta, 'han ta, eh bien donc !

Ac'h, fec'h, fae, foei, fi !

Allaz ! siouaz ! hélas !

Mâd ! ma bon, bien !

Tec'h ! diwall place ! prends garde !

Peoc'h, peuc'h paix !

Grik ! mik silence !

Brao ! brao bravo, très bien !

Gwâ ! malheur !

Ho ! ho !

Holla ! holla ta ! holà ! attention !

Arsa, arsa ta ! ça ! allons !

Ha ! ha !

Harao ! haro ! fi donc !

Harz al laer ! au voleur !

D'an tan ! au feu !

D'em zikour ! forz ma bue ! au secours ! à l'assassin !

XIV

VERSIFICATION

75. Il faut considérer : la mesure ou nombre des syllabes, la césure ou coupe après une de ces syllabes, et la rime ou rapport de la finale de plusieurs vers.

76. Les vers bretons ont rarement moins de six syllabes, et quand cela arrive, ils sont d'ordinaire mêlés à d'autres plus longs :

*Ni zo bepred
Bretoned
Bretoned, tud kaled.*

Nous sommes toujours Bretons, Bretons de race forte.

BRIZEUX, *Telen Arvor* (La harpe d'Armorique).

*Petra c'hanaz ? Ne gredfe den :
Eul logoden.*

Qu'enfanta-t-elle (la montagne) ? Personne ne le croirait : une souris.

G. MILIN, *Marvailhou grac'h-koz* (Les contes de vieille).

*Gañt ann arme razed hi a vije distro
D'o bro.*

Avec l'armée des rats elle serait de retour à leur pays.

Ibid.

*En hano an Tad,
En hano ar Mab,
En hano ar Spered,
En hano an Drindet.*

Au nom du Père, au nom du Fils, au nom de l'Esprit, au nom de la Trinité.

LUZEL, *Bepred Breizad* (Toujours Breton).

77. Les vers de six syllabes peuvent s'assembler en strophes plus ou moins longues :

*Pegouls, o ma Jésus!
Vo an de evurus
Ma in me d'ho kwelet
D'ho palés biniget?*

Quand, ô mon Jésus, sera le jour heureux où j'irai vous voir à votre palais béni ?

Cantique du paradis, dans *Mezellour
an ineo* (Le Miroir des âmes).

*Epad eun nozvez hañ,
Gañd eurvad e karañ
Gwelet drem gaer aļ loar,
Ar rouanez dispar;*

*Ar stered hep niver
 Hadet gañd ar C'hrouer,
 Egiz da vleuniou tan
 Dre volzou an oabl splan.*

Par une nuit d'été, avec bonheur j'admire le bel aspect de la lune, cette reine incomparable ; et les étoiles sans nombre semées par le Créateur comme des fleurs de feu, par les voûtes du ciel splendide.

P. PROUX, *Bombard Kerne* (La bombarde, le hautbois de Cornouaille).

78. Il en est de même pour les vers de 7, 8 et 9 syllabes. Les plus usités sont ceux de 8 syllabes, et le couplet le plus commun celui de 4 vers.

*Na wel med aour o lintri,
 Mellezouriou o skedi,
 War ann daol eur stal blajou,
 Leun a bep seurt madigou.*

Il ne voit qu'or reluisant, brillants miroirs ; sur la table une foule de plats pleins de toutes sortes de friandises.

Ibid.

*Eul lînsar wenn ha pemp plañken,
 Eun dorchen blouz dindan ho penn,
 Pemp troatad douar war c'horre,
 Setu madou ar bed er be.*

Un drap blanc et cinq planches, un bourrelet de

paille sous la tête et cinq pieds de terre par dessus, voilà les biens du monde (qu'on emporte) au tombeau.

Barzaz-Breiz, Chants populaires de la Bretagne, publiés par le vicomte H. DE LA VILLEMARQUÉ.

*D'an emgan ma unan ne dann ket,
Santez Anna zo ganin kevred.*

Je ne viens pas seul au combat ; sainte Anne est avec moi.

Ibid.

79. C'est seulement à partir de 10 syllabes que la place de la césure est fixée, de cette façon : $10 = 4 + 6$ et $5 + 5$; $12 = 6 + 6$; $13 = 7 + 6$, quelquefois $6 + 7$; $15 = 8 + 7$; et même $17 = 8 + 9$.

80. Les diphtongues peuvent, en général, compter pour une ou pour deux syllabes ; mais il ne faut pas abuser de cette dernière prononciation, surtout quand on écrit dans un autre dialecte que celui du Léon.

81. On vient de voir que la rime est quelquefois remplacée par une simple assonance : *tad, map*. Les finales dures s'accordent avec les douces : *ket, kevred*, puisqu'on pourrait écrire aussi *ked* et *kevret*.

Nous n'avons donné d'exemples que de rimes plates ; les rimes croisées ou mêlées autrement sont beaucoup moins fréquentes.

82. Le langage poétique a des inversions spé-

ciales, et quelques formes qui lui sont propres, comme *merc'hat* filles, pour *merc'hed* (à la rime). Enfin, il admet plus facilement que la prose le mélange des trois dialectes. Il peut ainsi contribuer à les faire mettre en commun leurs principaux moyens d'expression, ce qui serait très désirable pour l'avenir de la langue bretonne.

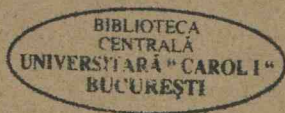
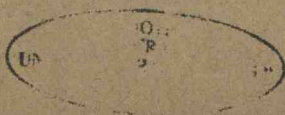


TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE	V
I. Ecriture et prononciation	1
II. Correspondances dialectales	4
III. Mutations de consonnes initiales	6
IV. Articles	13
V. Substantifs	14
VI. Adjectifs	23
VII. Noms de nombre	26
VIII. Pronoms	28
IX. Verbes	32
X. Adverbes	56
XI. Prépositions	58
XII. Conjonctions	60
XIII. Interjections	62
XIV. Versification	63



VERIFICAT
2017

897. — Saint-Brieuc, Imprimerie René PRUD'HOMME.

VERIFICAT
1987

BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITĂŢII "CAROL I"
BUCUREŞTI